République du Cameroun
*****
Paix - Travail - Patrie
*****

Republic of Cameroon
*****
Peace - Work - Fatherland
*****



RAPPORT D'ANALYSE
du secteur de l'éducation et de la formation

Le défi du respect des engagements du Cameroun pour la transformation du système éducatif national

2022 ⏩ 2024

LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA

unesco

RAPPORT D'ANALYSE

du secteur de l'éducation et de la formation

Le défi du respect des engagements du Cameroun
pour la transformation du système éducatif national

2022 » 2024

AVANT-PROPOS

La pandémie de COVID-19 a profondément affecté les systèmes éducatifs à travers le monde, notamment ceux de l'Afrique subsaharienne, et le Cameroun n'a pas été exempt de ses effets. Cette crise a exacerbé des défis préexistants tels que l'équité, l'inclusion, la qualité et la pertinence de l'éducation. Face à cette situation, la communauté éducative mondiale a reconnu l'urgence de mobiliser des efforts significatifs pour d'une part, combler les lacunes d'apprentissage et d'autre part, mettre en place les conditions nécessaires à la transformation de l'éducation dans un monde en pleine évolution. Au Cameroun, le chantier de la réforme du Secteur de l'Education et de la Formation fait suite à ce consensus. Cette réforme repose sur des enseignants de métier, performants, motivés pour des apprentissages inclusifs, équitables et de qualité, indispensables à la transformation du système éducatif camerounais. Bien que des progrès substantiels aient été réalisés pour le développement dans ce sens, des défis restent à relever pour le processus de développement et de la Transformation de l'Education, nécessaire pour la réalisation de l'Objectif de Développement Durable N° 4 (ODD4). Ces défis ont été mis en évidence dans la Stratégie Nationale de Développement (SND30) dont l'un des principaux piliers porte sur le développement du capital humain et du bien-être. Pour le Secteur de l'Education et de la Formation, le pays ambitionne de : ***« promouvoir un système éducatif à l'issue duquel tout jeune diplômé est sociologiquement intégré, bilingue, compétent dans un domaine capital pour le développement du pays et conscient de ce qu'il doit faire pour y contribuer ».***

Conscients de ces défis, les Ministères en charge de l'Éducation et de la Formation se sont engagés à travers **la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation (SSEF) 2023-2030**, à faire converger leurs efforts pour promouvoir une éducation de qualité, inclusive et équitable au Cameroun.

Afin de le rendre intelligible au grand public et utile pour le suivi de l'évolution et le pilotage du secteur, les Ministres en charge de l'Education et de la Formation ont l'honneur de vous présenter ce ***rapport d'analyse du système éducatif camerounais axé sur le suivi des efforts déployés en vue de la réalisation des engagements pour la transformation du système éducatif***.

Ce rapport qui dépasse les cloisonnements ministériels, présente les principaux indicateurs du Secteur de l'Education et de la Formation sous le prisme des engagements du Cameroun pour la transformation de l'éducation.

Il servira d'instrument stratégique d'aide au pilotage, au suivi-évaluation des objectifs nationaux et internationaux en matière d'éducation et de formation mais surtout à la prise de décision basée sur l'analyse des données probantes.

L'occasion nous est donnée de féliciter la qualité du dynamisme de la collaboration entre les ministères du Secteur de l'Education et de la Formation, le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), l'Institut National de la Statistique (INS), le Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP), et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), en particulier l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et la Banque Mondiale dont la mutualisation des ressources a permis la réalisation de cet important document.

En espérant que ce rapport enrichisse les réflexions des lecteurs, le souhait est qu'il puisse être pour eux, une ressource utile capable d'apporter des réponses pertinentes à leurs préoccupations.

> **Restons mobilisés pour relever les défis avec la même détermination afin d'assurer à tous, d'ici à 2030, une éducation équitable, inclusive et de qualité ainsi que des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.**

VERSION 1.0

LE MINISTRE D'ETAT,
MINISTRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LE MINISTRE DE
L'EDUCATION DE BASE

LE MINISTRE DES
ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

VERSION 1.0

LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

ÉQUIPE DE RÉALISATION

PARTIE NATIONALE

MINEDUB

Pr Laurent Serge ETOUNDI NGOA, Ministre de l'Éducation de Base
M. OYONO ADAMS Daniel, Secrétaire Général du Ministère de l'Éducation de Base
Mme ELOBO AMBASSA Lisette, Chef de la Division de la Planification, des Projets et de la Coopération
Mme ABANDA METOGO Stéphanie, Chef de la Cellule de la Planification
M. BELINGA TSANGA Pierre Fabrice, Cadre à la Cellule de la Planification
M. GUEDANA Gabriel, Cadre à la Cellule de la Planification
M. MINKA Ronald Emery, Cadre à la Cellule de la Planification
M. BALEP BIBOUM Jean, Cadre à la Direction de l'Enseignement Maternel et Primaire
M. BIKO'O NDOCK PETHA Bienvenu P.A, Chef de Service de la reprographie à la Direction des Examens, des Concours et de la Certification

MINESEC

Pr Pauline NALOVA Lyonga, Ministre des Enseignements Secondaires
Pr NKOT Fabien, Secrétaire Général du Ministère des Enseignements Secondaires
Pr BELLO, Chef de la Division des Projets, de la Planification et de la Coopération
M. BADIAM Michel Bertrand, Chef de la Cellule de la Planification
M. TIMENE TEMO Paul, Chargé d'Études Assistant N° 3 à la Cellule de la Planification
M. ALIHOU, Cadre à la Cellule de la Planification
M. WAHKOUAP Jean Calvin, Cadre à la Cellule de la Planification
Mme. HALALDA VITNA Emilienne, Cadre à la Cellule des Etudes et de la Programmation

MINESUP

Pr Jacques FAME NDONGO, Ministre d'État, Ministre de l'Enseignement Supérieur
Pr NYONGBET GABSA Wilfred, Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur
Pr MOHAMADOU GUIDADO, Chef de la Division des Études, de la Prospective et des Statistiques
Pr. NKOUE NDONDO Gustave Raoul, Chef de la Cellule des Statistiques
M. EWONDO Ildevert Marie, Chargé d'Études Assistant N° 1 à la Cellule des Statistiques
M. FOTSO MBOBDA Josué Kevin, Cadre à la Cellule des Statistiques
M. MINIDJIMIZANG OLINGA Landry, Cadre à la Cellule des Statistiques

MINEFOP

M. ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
Mme ESANDEM Prudence NKONG Epse FORCHAP, Secrétaire Générale du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
Mme NIBAMEH Comfort Epse NGU FOMEDE, Chef de la Division des Études, de la Prospective et de la Coopération
M. NDEBI NTAMACK Donatien, Chef de la Cellule des Études, de la Prospective et des Statistiques
Mme DONFACK TSAMO Lydie Épse YANDO, Chef Section Etudes et Recherches, ONEFOP et CEA N° 1 à la Cellule des Statistiques
M. KUATE FOTUE Ulrich, Cadre à la Section Etudes et Recherches de l'ONEFOP
M. NAYANGA Marc Fils, Cadre à la Section Etudes et Recherches de l'ONEFOP
M. MPENYA MPENYA Marcel, Cadre à la Cellule des Etudes, de la Prospective et des Statistiques
Mme HABIBA, Cadre à la Cellule des Etudes, de la Prospective et des Statistiques
Mme FUNOU NAPA Malaïka Leaticia, Cadre à la Cellule des Etudes, de la Prospective et des Statistiques

MINJEC

M. MOUNOUNA FOUTSOU, Ministre de la Jeunesse et de l'Éducation Civique
M. BENGA Zachée Robert Théophile, Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique
Dr. HABIT Bienvenu, Chef de la Division de la Coopération et des Statistiques
M.TANKENG Alphonse, Chef de la Division des Etudes et des Projets
Mme MBELE née NSOM MBO Danielle Sandrine, Chef de la Cellule des Statistiques
M. BAKARI SALEMON, CEA à la Cellule des Statistiques

VERSION 1.0

Mme MAIDAPA FEWA Marie Rose Epse DOBE, CEA à la Cellule des Statistiques
Mme FOMEKONG FEUNGAP Arlette épse ESSAMA BEKOLO, CEA à la Cellule Informatique
M. BEYECK A NDIORO Fabrice Armel, Cadre à la Division de la Coopération et des Statistiques
M. MOUANG Cédric, Ingénieur logiciel Volontaire

MINRESI

Dr. Madeleine TCHUINTE, Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Pr. EBELLE ETAME Rebecca Madeleine, Secrétaire Général du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Dr. JEAN MARCEL, Chef de la Division des Politiques Scientifiques et de la Planification
M. GUEMENE Emmanuel, Chef de la Cellule de la Programmation et de la Planification
M. NSOOMA SOM Achille, CEA à la Cellule de la Programmation et de la Planification
M. NKOA Simon-Pierre, CEA à la Cellule de Renforcement des capacités Scientifiques et Techniques

MINEPAT

M. ALAMINE OUSMAN MEY, Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
M. TCHOFFO Jean, Secrétaire Général du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
M. NNANGA Ernest, Chef de la Division de la Prospective et de la Planification Stratégique
M. NDAM Karl Patrick, Cadre à la Division de la Prospective et de la Planification Stratégique
Mme DJELAKOUN Victoire, Cadre à la Division de la Prospective et de la Planification Stratégique

INS

M. TEDOU Joseph, Directeur Général
M. SHE ETOUNDI Joseph Guy Benjamin, Directeur Général Adjoint
M. ABANDA Ambroise, Chef de la Division de la Coordination Statistique et de la Diffusion
M. ALOGO Samba Saturnin, Chargé d'Études au Département du Système d'Information

BUCREP

Mme Bernadette MBARGA, Directeur Général
M. TEKE Johnson, Chef de Département des Études et de la Recherche

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

BANQUE MONDIALE

Dr MOUSTAPHA Lo, Senior Specialist of Education

UNESCO

M. COUSTERE Paul, Directeur du Bureau Régional Multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique Centrale
M. MPUTU Hilaire, Coordonnateur Régional du Programme Éducation
M. OULD AHMEDOU VOFFAL Saïd Mohamed, Spécialiste de Programme Éducation
M. SAWADOGO Léonard, Spécialiste de Programme SIGE
M. KAMWA NDJATANG Brice Olivier, Spécialiste de Programme Éducation
M. ABOUBAKAR Siddiki, Assistant Technique d'Appui au projet SIGE
M. KANA Fabrice Narcisse, Assistant Technique d'Appui au projet SIGE
Mme ABOUEM Philippe Gaëlle, Assistante Projet
M. TCHINDA Patrice-Lucky, Assistant Technique Gestion des connaissances et infographie

PAREC

M. OWOTSOGO ONGUENE Ambroise, Coordonnateur Général du PAREC
Dr. BABA BABA Frédéric, Coordonnateur du DLI
M. NEGUEM Éric, Responsable du Suivi/Évaluation

ACRONYMES

Acronymes	Libellés
…	Données Manquantes/ Non Disponible
%	Pourcentage
AFD	Agence Française de Développement
AQP	Attestation de Qualification Professionnelle
BEPC	Brevet d'Études du Premier Cycle
BIP	Budget d'Investissement Public
BUCREP	Bureau Central des Recensements et des Études de la Population
C.E. P	Certificat d'Études Primaires
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CAP STT	Certificat d'Aptitude Professionnelle Science et Technologie Tertiaire
CAPIEMP	Certificat d'Aptitude Professionnelle d'Instituteurs de l'Enseignement Maternel et Primaire
CAPIET	Certificat d'Aptitude Professionnelle d'Instituteurs de l'Enseignement Technique
CEBNF	Centre d'Éducation de Base Non Formelle
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique centrale
CESA	Stratégie Continentale de l'Éducation pour l'Afrique
CFM	Centres de Formation aux Métiers
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CFPE	Centres de Formation Professionnelle d'Excellence
CFPR	Centres de Formation Professionnelle Rapide
CIOP	Centre d'Information et d'Orientation Professionnelle
CMPJ	Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes
CNFFDP	Centre National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
CRM	Centres de Ressources Multimédia
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DAJEC	Délégation d'Arrondissement de Jeunesse et d'Éducation Civique
DQP	Diplôme de Qualification Professionnelle
DTS	Diplôme de Technicien Supérieur
EFC	Établissement Facultaire Classique
EMAPUR	Équipe Mobile de l'Animation Populaire Urbaine et Rurale
ENF	Éducation Non Formelle
ENIEG	École Normale des Instituteurs de l'Enseignement Général
ENIET	École Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique
EOV	Enfants Orphelins Vulnérables
ESTP	Enseignement Secondaire Technique et Professionnel
F/F	Filles/Femmes
FSLC	First School Leaving Certificate
G/H	Garçons / Hommes
GCE	General Certificate of Education
IIPE	Institut International de Planification de l'Éducation
INEE	Inter-agency Network for Education in Emergencies (Réseau Inter-agence pour l'Éducation en Situation d'Urgence)
INS	Institut National de la Statistique
IPES	Institut Privé de l'Enseignement Supérieur

Acronymes	Libellés
ISU	Institut de Statistique de l'UNESCO
MINAC	Ministère des Arts et de la Culture
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINAT	Ministère de l'Administration Territoriale
MINCOM	Ministère de la Communication
MINDDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINEDUB	Ministère de l'Éducation de Base
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable
MINEPIA	Ministère de l'Elévage, des Pêches et des Industries Animales
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINJEC	Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat
MINRESI	Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
N.A	Non Applicable
NC	Non Concerné
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAPMEC	Programme d'Appui à la Professionnalisation du Métier de l'Enseignant
PAREC	Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Cameroun
PME	Partenariat Mondial pour l'Éducation
PSNDP	Plan Stratégique National de Développement et de Pérennisation
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SAR/SM	Sections Artisanales et Rurales/Sections Ménagères
SEF	Secteur de l'Éducation et de la Formation
SIGE	Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation
SIL	Section d'Initiation à la Lecture
SND30	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
SSEF	Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation
SSN	Système Statistique National
STEM	Science, Technology, Engineering and Mathematics
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TES	Sommet sur la Transformation de l'Éducation
UA	Union Africaine
UPAS	Unité Pilote des Acquis Scolaires
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

Acronymes	Libellés
ZEP	Zone d'Éducation Prioritaire

VERSION 1.0

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Évolution de la pauvreté de 2007 à 2021 17
Tableau 2 : Evolution du marché du travail de 2005 à 2021 17
Tableau 3 : Évolution de quelques indicateurs macroéconomiques 19
Tableau 4 : Évolution des effectifs dans le secteur de l'éducation et de la formation par niveau d'enseignement de 2018-2019 à 2023-2024 23
Tableau 5 : Évolution des effectifs des élèves à besoin spécifiques entre 2022 et 2024 29
Tableau 6 : Indicateurs sur le genre en sur la période 2022-2024 dans le secteur éducatif 29
Tableau 7 : Effectifs des réfugiés et déplacés internes par niveau d'enseignement entre 2022 et 2024 30
Tableau 8 : Évolution des ressources transférées en matière d'éducation et de la formation (en millions de FCFA) 41

LISTES DE GRAPHIQUES

Figure 1 : Évolution de la population camerounaise, en millions de personnes 16
Figure 2 : Pourcentage des enfants ayant bénéficié d'au moins une année de préscolaire (TBS des 5 ans) et Taux Brut de scolarisation (4-5 ans) 24
Figure 3 : Indicateurs de scolarisation par niveau d'enseignement en 2024 25
Figure 4 : Taux d'enfants non scolarisés au primaire et au 1er cycle du secondaire 25
Figure 5 : Ratio élève-salles de classe en matériaux définitifs au public 27
Figure 6 : Ratio élève-places assises au public 27
Figure 7 : Ratio élève-salles de classe en matériaux définitifs au public par Région 27
Figure 8 : Répartition des commodités de base selon le niveau d'enseignement 28
Figure 9 : Ratio élèves par manuel dans le primaire public selon le niveau d'étude en 2020 et 2024 31
Figure 10 : Dotation en manuels scolaires au primaire et secondaire public sur la période 2020-2024 31
Figure 11 : Pourcentage d'écoles offrant des repas gratuits aux élèves par région, 2024 32
Figure 12 : Pourcentage d'établissements disposant de cantines scolaires par région dans le secondaire, 2024 32
Figure 13 : Ratio élève-enseignant formé et pourcentage d'enseignants payés par les parents au primaire public, 2024 36
Figure 14 : Pourcentage d'enseignants formés chargés de classe dans le public, 2024 36
Figure 15 : Relation entre le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants payés par l'État dans les écoles primaires publiques, 2024 36
Figure 16 : Relation entre le volume horaire théorique des enseignants et le volume horaire théorique des élèves au secondaire général, 2022 36
Figure 17 : Pourcentage d'établissements mettant en œuvre la promotion des langues nationales 37
Figure 18 : Évolution du budget hors dette du secteur de l'Education et de la Formation de 2020 à 2024 41
Figure 19 : Répartition des budgets du secteur de l'Education et de la Formation par administration sur la période 2020 - 2024 41

VERSION 1.0

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS **3**
ÉQUIPE DE RÉALISATION **5**
ACRONYMES **7**
LISTE DES TABLEAUX **10**
LISTES DE GRAPHIQUES **10**
SOMMAIRE **11**
RÉSUMÉ EXÉCUTIF **12**
INTRODUCTION **15**
I. SITUATION DU SECTEUR ET CADRE STRATÉGIQUE EN MATIÈRE D'EDUCATION ET DE FORMATION **16**
1.1. Une croissance démographique forte entraînant des besoins éducatifs croissants 16
1.2. Une aggravation de la pauvreté qui entrave la scolarisation 16
1.3. Une plus grande difficulté d'insertion pour les plus scolarisés 17
1.4. Une légère évolution de l'Indice du Capital Humain (ICH) corrélée à la qualité de l'éducation 17
1.5. Des chances de scolarisation en défaveur des filles 18
1.6. La persistance des crises sécuritaires qui a des effets sur la performance du système éducatif 18
1.7. Une économie qui demeure résiliente, malgré un environnement intérieur et extérieur difficile 18
1.8. Un cadre stratégique en matière d'éducation et de formation renforcé 19
II. ANALYSE DE BASE DES ENGAGEMENTS DU CAMEROUN SUR LA TRANSFORMATION DE L'EDUCATION **23**
2.1. Évolution des effectifs dans le secteur de l'Education et de la Formation 23
2.2. Engagements relatifs à l'accès à l'éducation à tous les niveaux éducatifs 24
2.3. Engagement relatif à l'alimentation scolaire 32
2.4. Engagements relatifs au personnel enseignant 34
2.5. Engagements relatifs au pilotage et au financement de l'éducation 39
2.6. Promotion de l'éducation civique pour une formation intégrale des élèves et des apprenants 42
CONCLUSION **43**
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES **44**
ANNEXES **45**
TABLE DE MATIÈRE **57**

VERSION 1.0

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Cameroun, comme la plupart des pays, est confronté à des crises multiformes et complexes (la crise socioéconomique mondiale, les crises sécuritaires et politiques, les catastrophes naturelles), et plus récemment la Crise la crise sanitaire de la COVID-19, qui engendrent des défis importants sur son système éducatif. C'est dans ce contexte que le Cameroun a élaboré et adopté en mai 2024 sa Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (SSEF 2023-2030), alignée sur la Stratégie Nationale de Développement (SND30). À travers ce document stratégique de haut niveau, le Gouvernement camerounais entend mobiliser tous les efforts pour la réalisation des cibles de l'ODD4 et de l'Agenda 2063 de l'Unions Africaine, réitérés à travers treize (13) engagements pris lors du Sommet des Nations Unies sur la Transformation de l'Education tenu à New-York en septembre 2022. Ces engagements sont relatifs **à (i) l'accès de l'éducation à tous les niveaux, (ii) à la nutrition et l'alimentation scolaire pour les enfants vulnérables ou vivant dans les zones défavorisées (iii) à la formation et au développement professionnel du personnel enseignant et au (iv) pilotage et financement de l'éducation.**

Les engagements relatifs à l'accès à l'éducation à tous les niveaux éducatifs portent sur (1) l'opérationnalisation de l'universalisation du primaire à travers un enseignement fondamental ; (2) l'accroissement de l'offre publique d'éducation en vue d'assurer une éducation, inclusive et de qualité à tous les citoyens ; (3) la création de nouveaux types d'établissements adaptés aux besoins du système productif ; et (4) l'assurance de la distribution gratuite des manuels scolaires sur l'ensemble du territoire national.

Le pays a réalisé des progrès significatifs non seulement pour faciliter l'accès des enfants au niveau primaire ; mais aussi pour améliorer l'offre publique d'éducation. Toutefois, des efforts restent encore à faire. En 2024, en dépit d'un accès important au primaire (environ 133%), seulement 81% des enfants ont achevé le cycle primaire, et 61% de ces derniers accèdent au 1er cycle du secondaire. Environ 4% et 48% d'enfants en âge d'être scolarisés respectivement au primaire et au 1er cycle du secondaire sont encore en dehors du système éducatif. Par ailleurs, ceux ayant eu la chance d'accéder au système éducatif évoluent avec des conditions d'apprentissage peu propices, notamment l'insuffisante des commodités de base (eau, électricité, latrines). Ainsi, l**e Gouvernement camerounais pourrait fournir davantage d'efforts pour assurer l'opérationnalisation d'une éducation complète aux enfants.**

Afin de ne laisser aucun enfant pour compte quel que soit leur statut et leur sexe, le Cameroun a renforcé les mesures déjà prises pour assurer une éducation inclusive, à travers l'élaboration et la validation en octobre 2024 de la Politique Nationale de l'Éducation Inclusive (PNEI) qui vise la mise en place d'un dispositif permettant d'offrir à au moins 25% des personnes à besoins spécifiques une préscolarisation, scolarisation et/ou formation professionnelle équitable, inclusive et de qualité dans un environnement sain, sûr et protecteur d'ici à 2028. Le Gouvernement accorde également une attention particulière à la scolarisation des enfants affectés par les crises notamment les déplacés internes et les réfugiés. Cela s'explique par l'accroissement (environ 7% entre 2022 et 2024) de la demande effective de ces enfants dans le système éducatif, soit 94 558 apprenants réfugiés et 257 289 apprenants déplacés internes en 2024.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement (SND30) et pour répondre aux besoins du système productif, le Gouvernement a renforcé l'offre de formation professionnelle et technique à travers la construction et l'équipement des nouveaux types d'établissements et Centres de Formation adaptés aux exigences du secteur productif, afin de doter les citoyens de compétences mieux alignées aux besoins du marché du travail. Toutefois, **la mesure de l'efficacité externe à travers l'estimation du « taux d'insertion des diplômés » reste un défi. Le Gouvernement pourrait envisager de mettre un place un dispositif de suivi post formation des diplômés du système éducatif qui va renforcer le SIGE.**

Il convient également de relever que la dotation en manuels scolaires au primaire public s'est améliorée ces dernières années du fait des efforts considérables du Gouvernement, avec l'appui

VERSION FR

des partenaires techniques et financiers à travers plusieurs programmes et projets, au rang desquels le PAREC, le projet de riposte d'urgence contre la Covid-19 et le Programme Pluriannuel de Résilience d'ECW. Depuis 2020, ces partenaires ont doté les écoles primaires de plus de 12 millions de manuels dans les disciplines essentielles (Lecture et mathématiques) et les établissements secondaires publics d'environ 17 mille manuels de sciences. **Afin de capitaliser sur les acquis des projets antérieurs et encours, le Gouvernement pourrait renforcer la dotation en manuels scolaires à travers la mise à disposition sur ressources internes une ligne budgétaire conséquente et dédiée. Ceci permettra de garantir de manière permanente le ratio d'un manuel pour un élève.**

S'agissant de l'engagement d'assurer à tous les enfants vulnérables ou vivant dans les zones défavorisées une nutrition et une alimentation scolaire équilibrée permettant d'améliorer l'accès et l'équité à une éducation de qualité tout en renforçant leur santé, leur bonne croissance et leur développement psychosocial, le recensement scolaire 2024 a révélé que très peu d'établissements mettent en œuvre la stratégie d'alimentation scolaire élaboré en 2024 avec l'appui de la Banque Mondiale et du PAM. En effet, la proportion d'établissements offrant des plats gratuits aux élèves est respectivement de 1,3% au préscolaire et 1,4% au primaire. Au niveau du secondaire, la proportion d'établissements disposant d'une cantine scolaire est de 38,2%. **Le principal défi à relever pour la pleine réalisation de cet engagement serait le renforcement et la poursuite des initiatives déjà menées sur le terrain.**

Relativement aux engagements liés à la transformation des curricula permettant de former un nouveau type d'enseignants qualifiés et à d'assurer la formation initiale et continue de tous les enseignants sur la pédagogie de l'apprentissage numérique, la maîtrise de l'utilisation des TIC et la gestion de l'enseignement à distance , le Gouvernement du Cameroun a procédé à la réforme de l'organisation et du fonctionnement des **Écoles Normales d'Instituteurs**, à la suite de la signature du **décret N°2023/434** du 4 octobre 2023, entraînant une révision des **curricula de formation des élèves-maîtres**. De plus, face à la prééminence du numérique et des **Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)** dans l'éducation, le Gouvernement, avec le soutien des Partenaires Techniques et Financiers, a développé des **modules TIC** dans les écoles de formation des enseignants (ENIEG, ENIET, ENS, CNFFDP) et le renforcement du parc numérique dans les **Écoles Normales des Instituteurs**.

Malgré les efforts du Gouvernement dans le sens d'accroitre le nombre d'enseignants formés, le problème d'utilisation rationnelle des personnels enseignants disponibles demeure persistant. En effet, l'aléa au primaire se situe à 89,7% et au secondaire à 30%. Aussi, pour mieux apprécier la formation des enseignants sur la pédagogie de l'apprentissage numérique, la maîtrise de l'utilisation des TIC et la gestion de l'enseignement à distance, le système éducatif camerounais gagnerait à renforcer son SIGE pour prendre en compte les données sur ces thèmes émergents.

Pour renforcer la promotion du bilinguisme et des langues nationales en vue de valoriser les cultures locales, le Gouvernement camerounais a créé des filières de langues et cultures nationales dans les quatre écoles normales supérieures d'enseignement général. Il a également exprimé sa volonté de renforcer le dispositif existant pour promouvoir le bilinguisme dans le document de Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation. Par ailleurs, une Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM) a été créé par décret présidentiel n° 2017/013 du 23 janvier 2017. Cette commission a pour mission de mettre en œuvre les politiques et les actions visant à promouvoir le bilinguisme et à renforcer le multiculturalisme au Cameroun, contribuant ainsi à la préservation et à la valorisation de la diversité culturelle du pays. Toutefois, malgré ces initiatives, la proportion d'établissements dispensant des cours de langues nationales reste encore faible (seulement 29% au primaire et 17% au secondaire).

L'engagement du Gouvernement visant à valoriser les success stories dans l'enseignement a pour objectif de rendre la profession plus attractive et de susciter l'intérêt des jeunes pour ce métier. En mettant en lumière des réussites exemplaires et des parcours inspirants d'enseignants, cette initiative a pour objectif de renforcer l'image de l'enseignant et d'encourager

VERSION 1.0

les jeunes à s'engager dans l'enseignement. La documentation de ces bonnes pratiques permettra non seulement de valoriser le métier d'enseignant, mais aussi de créer un engouement qui incitera davantage de jeunes à choisir cette profession. Cette réforme vise donc à promouvoir une vision positive de l'enseignement et à attirer les talents nécessaires pour renforcer le système éducatif.

Dans l'objectif de moderniser le système de collecte des données pour produire régulièrement les annuaires statistiques sectoriels, mettre en place une carte scolaire numérique et renforcer les capacités nationales pour une gestion efficace et efficiente du système éducatif, l'appui des Partenaires Techniques et Financiers a permis d'élaborer le Plan Stratégique National de Développement et de Pérennisation du SIGE et de la Carte Scolaire pour la période 2020-2030 (PSND-SIGE), ainsi que son plan d'action budgétisé sur la période 2021-2025 dont son opérationnalisation a permis de renforcer la collecte, la gestion et l'analyse des données éducatives au Cameroun, contribuant à une meilleure planification et à une prise de décision plus éclairée dans le secteur de l'éducation. En effet, grâce à la coopération entre les ministères en charge de l'éducation et de la formation et les Partenaires Techniques et Financiers tels la Banque Mondiale (à travers le Pilier 6 du PAREC), l'Agence Française de Développement (AFD), Education Cannot Wait (à travers le Programme Pluriannuel de Résilience), et l'UNESCO, le pays dispose aujourd'hui d'une base de données sectorielle longitudinale riche en statistiques éducatives couvrant plusieurs années, d'une série chronologique d'annuaires statistiques sans interruption depuis 2020, facilitant ainsi le suivi et l'analyse des données du secteur éducatif et de divers documents et outils conceptuels et méthodologiques. **Toutefois, l'émergence de nouveaux thèmes dans le secteur éducatif au Cameroun, notamment l'éducation inclusive, Education au développement durable, l'éducation en situation d'urgence, l'alimentation scolaire, la professionnalisation du métier enseignant, l'insertion de jeunes, etc. induit le renforcement du SIGE pour la prise en compte de nouvelles données nécessaires au développement et suivi de ces thèmes.**

Au niveau du renforcement de la compétence et l'implication des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) dans la gestion et le financement de l'éducation, seulement une partie des compétences a été effectivement transférée dans le secteur de l'Education et de la Formation. La plupart des ressources transférées concernent la construction/acquisition et la réhabilitation/maintenance des infrastructures et des équipements.

L'objectif de porter la part des dépenses courantes du secteur éducatif à 26,6% d'ici 2030, tout en augmentant la part du budget domestique allouée à l'enseignement primaire à 42% à la même échéance, souligne les insuffisances actuelles du financement de l'éducation. Actuellement, la part du budget total (hors dette) allouée à l'éducation varie entre **18,5% et 19,7%** depuis 2020, bien en deçà des **26,6%** visés. De plus, un **déséquilibre dans la répartition des ressources** existe, avec une concentration disproportionnée des dépenses dans l'**enseignement secondaire**, qui absorbe environ la moitié des fonds alloués au secteur éducatif. Cette situation met en évidence la nécessité de **rediriger davantage de fonds vers l'éducation primaire** et d'autres niveaux, afin de mieux équilibrer les financements. **Il est donc crucial d'améliorer le SIGE pour produire des données fiables et actualisées, afin de mieux orienter les décisions de financement et de répartition des ressources dans le secteur éducatif.**

VERSION FR

INTRODUCTION

Le système éducatif camerounais, comme de nombreux autres à travers le monde, a été profondément impacté par la pandémie de COVID-19, révélant et exacerbant des défis structurels déjà présents. Face à cette crise, le Cameroun a pris des mesures significatives pour réformer son secteur de l'éducation, en s'engageant à garantir une éducation de qualité, inclusive et équitable pour tous les citoyens. La Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation (SSEF) 2023-2030, élaborée dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement (SND30), vise à répondre aux besoins croissants d'une population jeune et dynamique, tout en s'alignant sur les Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD4 qui prône l'accès à une éducation de qualité pour tous.

Ce rapport d'analyse se propose d'examiner les progrès réalisés par le Cameroun dans la mise en œuvre de ses engagements en matière d'éducation, tout en identifiant les défis qui subsistent. À travers une analyse des données et des indicateurs clés, nous mettrons en lumière les efforts déployés pour améliorer l'accès à l'éducation, la qualité des apprentissages, ainsi que la professionnalisation du corps enseignant. En outre, nous aborderons les initiatives visant à promouvoir l'inclusion des groupes vulnérables, notamment les filles, les enfants déplacés et ceux vivant avec un handicap.

L'objectif de cette analyse est de fournir une vision claire sur les engagements du Cameroun pour la transformation de l'éducation et de proposer des recommandations pour renforcer les actions entreprises, afin d'assurer un avenir éducatif prometteur pour tous les jeunes du pays.

VERSION 1.0

I. SITUATION DU SECTEUR ET CADRE STRATÉGIQUE EN MATIÈRE D'EDUCATION ET DE FORMATION

1.1. Une croissance démographique forte entraînant des besoins éducatifs croissants

La structure par âge de la population camerounaise présente une prépondérance des classes d'âges jeunes avec une proportion significative d'enfants et d'adolescents. Selon les projections du BUCREP pour l'année 2022, environ 43% ont moins de 15 ans et les moins de 19 ans représentent 50%.

Figure 1 : Évolution de la population camerounaise, en millions de personnes

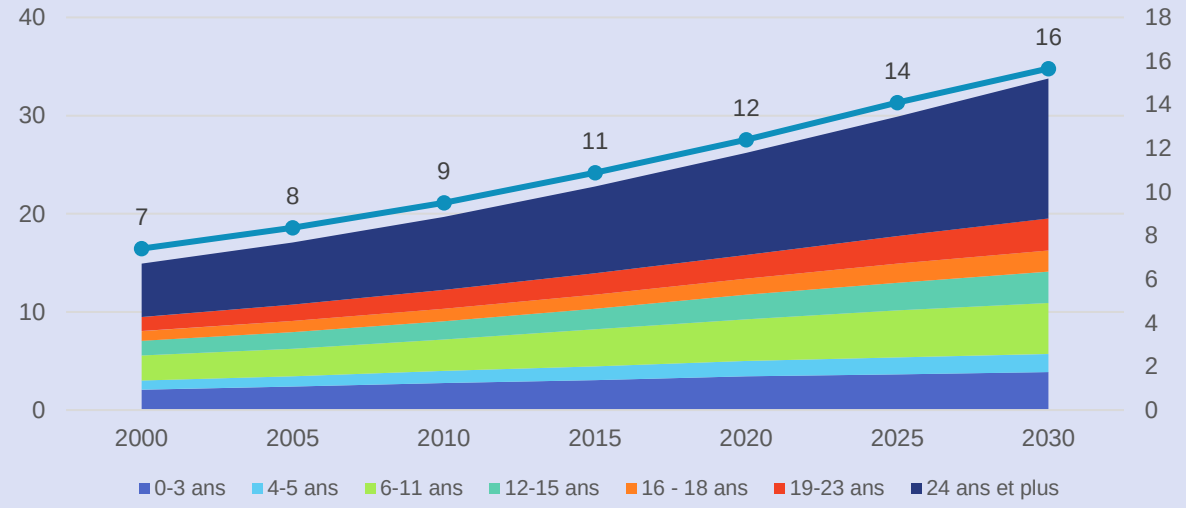

Source : Version révisée de 2024 des World Population Prospects publiée par les Nations Unies

Les projections des Nations Unies montrent que la population camerounaise en âge scolaire (4-23 ans) devrait continuer de s'accroitre et pourrait atteindre environ 16 millions d'ici 2030 **(Figure 1).**

Cette structure a une incidence sur le poids des jeunes en âge scolaire qui constituent plus de la moitié de la population (53% selon les estimations du BUCREP) et impose des défis en termes d'offre infrastructurelle et d'encadrement à la hauteur des besoins de la population scolaire.

Par ailleurs, avec 77[1] enfants de moins de 15 ans dépendant de 100 adultes de 15 à 64 ans, l'éducation des enfants et des jeunes constitue une charge financière forte pour la population en âge de travailler sur qui repose leurs dépenses d'éducation et de formation et par conséquent une partie du financement du système éducatif.

1.2. Une aggravation de la pauvreté qui entrave la scolarisation

Les résultats de la 5ème Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM5) montrent que la pauvreté s'est accentuée entre 2014 et 2021 **(tableau 1).** En effet, le taux de pauvreté au niveau national, après avoir enregistré une baisse de 2001 (40,2%) à 2014 (37,5%), a connu une hausse

[1]SSEF 2023-2030

pour atteindre 38,5% en 2021, s'écartant ainsi de la cible de 30,8% retenue dans la SND30. La pauvreté restreint l'accès à une éducation de qualité et inversement, un niveau d'éducation insuffisant contribue à maintenir le cycle de la pauvreté. Pour relever le défi du développement du capital humain, le Gouvernement gagnerait à renforcer les efforts pour réduire la pauvreté.

Tableau 1 : Évolution de la pauvreté de 2007 à 2021

Année	2001	2007	2014	2021
Taux de pauvreté (en %)	**40,2**	**39,9**	**37,5**	**38,5**

Source : ECAM 3,4 et 5

1.3. Une plus grande difficulté d'insertion pour les plus scolarisés

Le **tableau 2** ci-dessous présente certes une baisse générale du sous-emploi depuis 2005 (75,8% en 2005, 70,6% en 2010 et 61,4% en 2021), mais une persistance du sous-emploi chez les personnes ayant un niveau d'enseignement supérieur**.** Pour les actifs ayant un niveau d'instruction inférieur, le sous-emploi a connu une baisse, tandis qu'il a augmenté chez les diplômés du supérieur entre 2010 et 2021. La réduction du sous-emploi est particulièrement marquée chez les personnes non scolarisées, avec une diminution de 10,4 points de pourcentage.

Le sous-emploi invisible a significativement diminué entre 2010 et 2021, passant de 63,7% à 47%, soit une réduction de 16,7 points de pourcentage. En revanche, le taux de sous-emploi invisible chez les diplômés du supérieur est resté stable depuis 2010, alors que la situation s'est améliorée pour ceux ayant un niveau d'instruction inférieur.

Le sous-emploi visible quant à lui a connu une augmentation entre 2010 et 2021 quel que soit le niveau d'instruction. La progression est particulièrement importante chez les personnes non scolarisées (+6,7 points de pourcentage), les personnes ayant atteint au moins le niveau d'instruction primaire (+5,7 points de pourcentage) et chez celles ayant atteint le niveau d'instruction 2nd cycle du secondaire (+6,7 points de pourcentage).

Cette situation traduit l'inadéquation des formations avec la demande du marché du travail qui repose principalement sur des emplois n'exigeant pas un niveau d'instruction élevé. Par ailleurs, face au manque d'opportunités d'emplois décents et à la quasi-absence d'un système de protection sociale, les jeunes, surtout les moins instruits s'organisent selon une logique d'occupation, afin qu'aucun individu ne soit exclu d'une activité qui lui permettrait de dégager un revenu.

VERSION 1.0

Tableau 2 : Évolution du marché du travail de 2005 à 2021

Niveau d'instruction	Taux de sous-emploi visible			Taux de sous-emploi invisible			Taux de sous-emploi global		
	2005	**2010**	**2021**	**2005**	**2010**	**2021**	**2005**	**2010**	**2021**
Non scolarisé	9,2	10,6	17,6	84,0	79,5	63,2	88,0	82,9	72,5
Primaire	12,1	10,9	16,6	75,7	70,6	55,9	80,6	75,2	65,7
Secondaire 1er cycle	14,8	12,6	17,4	59,9	61,2	45,7	69,1	68,0	59,3
Secondaire 2nd cycle	14,5	13,1	19,8	34,2	40,3	30,1	50,3	53,1	50,8
Supérieur	14,9	23,0	28,0	11,5	15,0	15,6	35,4	44,3	49,9
Ensemble	**12,1**	**12,3**	**18,7**	**69,3**	**63,7**	**47,0**	**75,8**	**70,6**	**61,4**

Source : EESI 1, 2 et 3 (INS)

1.4. Une légère évolution de l'Indice du Capital Humain (ICH) corrélée à la qualité de l'éducation

Selon les données de la Banque Mondiale, l'ICH au niveau national se situait à 0,410 en 2012, sensiblement proche de la moyenne africaine (0,42). Cet indice a cependant connu une baisse sensible en 2017 (0,395) qui serait attribuée à la dégradation de la qualité de l'éducation. Cette dégradation s'expliquerait par la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, déclenchée en 2016, et qui a eu pour conséquences la fermeture d'écoles, la perturbation de

programmes scolaires, l'absence d'enseignants et la dégradation des infrastructures scolaires. Le relèvement de cet indicateur en 2022 (0,398) dont le niveau reste en deçà de celui de 2012, s'expliquerait par la mise en œuvre du Plan Présidentiel de Reconstruction et de Développement des Régions en crise (PPRD). Les efforts dans ce sens devraient se poursuivre et les interventions visant à améliorer la qualité de l'éducation devraient davantage être renforcées pour réaliser la cible de 2030 (0,55).

1.5. Des chances de scolarisation en défaveur des filles

Les disparités en défaveur des filles apparaissent en début du primaire et diminuent progressivement le long du parcours scolaire sans totalement se résorber. Le taux d'achèvement[2] des filles (77,1%) est inférieur à celui des garçons (84,3%), mettant en évidence un défi genre dans l'éducation primaire. L'insécurité aux alentours de l'école, le manque d'installations hygiéniques et le déficit chronique d'enseignants qualifiés dans les zones d'éducation prioritaires, notamment les femmes, sont d'autres facteurs qui entravent le déroulement et la réussite de la scolarisation des enfants, particulièrement les filles et les vulnérables (déplacés internes, réfugiés, enfants vivant avec un handicap, etc.).

1.6. La persistance des crises sécuritaires qui a des effets sur la performance du système éducatif

Le système éducatif camerounais est confronté depuis près de dix ans à des crises sécuritaires prolongées qui bouleversent son mode de fonctionnement. Le pays fait face aux attaques du groupe Boko-Haram et à la crise sociopolitique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui entrainent des déplacements vers les agglomérations (Yaoundé et Douala) et dans certaines autres régions (Ouest et Littoral). Par ailleurs, le conflit centrafricain continue d'entraîner un afflux des réfugiés dans les Régions de l'Adamaoua et de l'Est. En 2024, selon l'aperçu des besoins humanitaires (HNO[3]), on comptait 3,4 millions de personnes au Cameroun qui avaient besoin d'une assistance humanitaire. Ce nombre est relativement en baisse par rapport à celui de 2023 qui était de 4,7 millions, traduit ainsi les efforts du Gouvernement avec l'appui des partenaires techniques et financiers.

VERSION 1.0

1.7. Une économie qui demeure résiliente, malgré un environnement intérieur et extérieur difficile

L'analyse des indicateurs macroéconomiques clés du Cameroun depuis **2020 (voir tableau 3)** fait ressortir deux constats majeurs :

- **La persistance des tendances inflationnistes.** En 2024, l'inflation a connu une importante baisse, atteignant une moyenne de 4,5%, après avoir été de 7,4% en 2023, 6,3% en 2022 et 2,3% en 2021. L'économie nationale continue de faire face à des pressions inflationnistes persistantes, bien que leur intensité ait diminué. Cette tendance trouve son explication à travers la hausse de 5,6% des prix des produits alimentaires et une augmentation de 12,3% des coûts de transport, fortement impactés par la hausse des prix des carburants[4]. Cette inflation entraîne une hausse des coûts liés à l'éducation d'une part et une baisse du pouvoir d'achat des ménages d'autre part, qui constituent un obstacle à la scolarisation des enfants.
- **Une évolution irrégulière du taux de croissance du PIB.** Après la forte baisse enregistrée en 2020 à la suite de la crise sanitaire mondiale, le taux de croissance économique a connu une évolution en 2021 (3,3%) et en 2022 (3,6%) pour ensuite enregistrer une baisse à partir de 2023 (3,2%) et atteindre 3,0% en 2024, du fait de la

[2] Rapport d'analyse des données du recensement scolaire 2023-2024 du Ministère de l'Education de Base, février 2025
[3] Humanitarian Needs Overview.
[4] Suivi de l'inflation au Cameroun : note sur l'évolution en 2024 et perspectives 2025, INS, Janvier 2025.

combinaison des facteurs liés au conflit russo-ukrainien, à l'inflation élevée et les crises sécuritaires prolongées.

Tableau 3 : Évolution de quelques indicateurs macroéconomiques

Année	2020	2021	2022	2023	2024[5]
PIB (en milliards)	23 468	24 960	27 662	29 891	29 935
Accroissement annuel PIB réel (en %)	0,3	3,3	3,7	3,2	3,0
Population (en milliers)	26 133	26 766	27 419	28 088	28 758
PIB par habitants (en milliers FCFA)	898,0	939,3	1 019,7	1 064,2	1 040,9
Inflation annuelle moyenne (en %)	2,5	2,3	6,3	7,4	4,5

Source : Comptes nationaux, INS[6]

1.8. Un cadre stratégique en matière d'éducation et de formation renforcé

Le Gouvernement du Cameroun a entrepris en collaboration étroite avec ses différents Partenaires Techniques et Financiers, une série d'initiatives basées sur des politiques et réformes visant à rendre le système éducatif plus performant, efficace et résilient.

a) Orientations de la Stratégie Nationale de Développement (SND30)

La Vision de la SND30 en matière d'Education et de Formation est de **« Promouvoir un système éducatif à l'issue duquel tout jeune diplômé est sociologiquement intégré, bilingue, compétent dans un domaine capital pour le développement du pays et conscient de ce qu'il doit faire pour y contribuer ».**

Cette vision repose sur les objectifs stratégiques suivants : (i) garantir l'accès à l'éducation primaire à tous les enfants en âge de scolarisation ; (ii) atteindre un taux d'achèvement de 100% au niveau primaire ; (iii) réduire les disparités régionales en termes d'infrastructures scolaires et de personnel enseignant ; et (iv) accroître l'offre de formation professionnelle et technique de 10 à 25% au secondaire et de 18% à 35% au niveau supérieur. Pour y parvenir la SND30 définit des interventions spécifiques suivants trois axes : **(i) accès et équité, (ii) qualité et employabilité et (iii) renforcement du système éducatif.**

- **En matière d'accès et équité,** il est question de faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire et de permettre que toutes les filles et tous les garçons suivent, de manière égalitaire, un cycle complet d'enseignement primaire gratuit et secondaire à bas coût et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile. Ces orientations seront réalisées à travers la mise en place de l'enseignement fondamental, la correction des disparités géographiques, l'amélioration de la politique du manuel scolaire et le renforcement des actions en faveur de l'éducation extrascolaire et non formelle, un enseignement universitaire professionnalisé.
- **En matière de qualité et d'employabilité,** les interventions visent à résoudre les problèmes d'inadéquation entre l'offre d'éducation et de formation et la demande du système productif ainsi qu'aux choix et options du développement économique et industriel. Les propositions pour y faire face concernent l'accroissement de l'offre de formation technique et professionnelle, le renforcement des capacités des travailleurs du secteur informel sur les techniques et technologies innovantes et le renforcement du civisme.
- **En matière de renforcement du système éducatif,** il est attendu : une meilleure gestion du personnel du système éducatif ; une meilleure répartition des infrastructures éducatives

[5] Les comptes nationaux au 3ième Trimestre 2024, Février 2025.
[6] Certaines données présentées dans ce rapport peuvent différer de celles d'autres rapports antérieurs ou ultérieurs en raison la complétude des informations y relatives. Il est donc recommandé au lecteur de considérer cette réalité pour une analyse plus précise.

VERSION 1.0

sur le territoire national ; un transfert complet des ressources de la décentralisation et une promotion des investissements privés dans le secteur de l'éducation et de la formation.

b) Orientations de la Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (SSEF)

La vision de la SSEF est celle d'une éducation fondamentale de qualité commune à tous les jeunes du Cameroun, complétée par des cycles de formation professionnelle et supérieur ouverts au plus grand nombre, permettant d'apporter les qualifications utiles au développement économique et social, et de former les cadres compétents et créatifs, ouverts aux évolutions technologiques et aux innovations.

Cette vision se traduit suivant les axes ci-après :

Accès et équité :

La vision est **d'abord** celle d'un système d'éducation où chaque jeune trouvera un accès égal à un enseignement de base et à un enseignement technique et professionnel de qualité

La vision est **aussi** celle d'un système d'éducation équitable où les disparités de toutes formes seront corrigées, les retards entre les territoires seront comblés et les écarts entre les catégories socio-économiques et de genre seront réduits ;

Qualité et pertinence :

La vision est celle d'(i) un système d'éducation offrant des conditions de scolarisation de qualité à tous les niveaux, (ii) u**n système d'éducation avec un corps d'enseignants professionnels, formés au métier et aptes à** assurer la prise en compte des priorités de développement dans les programmes de formation en cohérence avec les normes internationales (iii) **un système d'éducation** promouvant les valeurs du vivre ensemble et contribuant au renforcement du patriotisme économique et culturel et (iv) **un système de formation** visant à développer l'employabilité des jeunes, pour créer une masse critique de jeunes diplômés capables de s'intégrer rapidement sur le marché du travail en cohérence avec le plan de rattrapage technologique **avec des formations de courte** durée, ciblées sur le métier, et centrées sur la certification ISO 17024 ;

Renforcement du système éducatif :

La vision est celle d'(i) un système de gestion et de pilotage renforcé pour assurer une répartition territoriale équilibrée par une gestion des ressources humaines améliorée (ii) avec une répartition équitable des infrastructures éducatives sur l'ensemble du territoire (iii) avec un financement public accru et optimisé et des investissements privés accrus dans le secteur de l'Education et de la Formation,

Pour accroitre l'offre d'éducation en particulier dans le STEM à travers l'implication du patronat et (iv) un système éducatif capable de résister aux chocs de diverse nature (sanitaire, climatique, sécuritaire ou humanitaire) dans le contexte des crises multiples, auxquelles le pays est confronté.

VERSION 1.0

Elle poursuit également les objectifs suivants à l'horizon 2030 :

- **70% des enfants de 5 ans ont accès à au moins une année d'éducation préscolaire obligatoire de qualité ;**
- **tous les enfants achèvent le cycle primaire** en ayant acquis les compétences initiales communes requises pour ce palier des apprentissages ;
- **la transition entre le cycle primaire et le 1er cycle du secondaire est rendue fluide pour assurer à terme un accès généralisé au cycle de l'enseignement fondamental ;**
- **Des possibilités de seconde chance** seront offertes aux jeunes ayant décroché ou déscolarisés pour une réinsertion dans les cycles scolaires (passerelles de formation) ou une préparation professionnelle dans les centres d'éducation de base non-formelle ;
- **30% des élèves accèdent à l'enseignement secondaire intègrent les filières techniques et professionnelles ;**
- **60% des élèves diplômés du premier cycle de l'ESG accèdent à la classe de seconde et 25% au second cycle technique** ;
- **L'enseignement supérieur accueillera près de 560 000 étudiants,** dans ses différentes universités, écoles et instituts. Les développements quantitatifs viseront principalement un rééquilibrage vers les filières scientifiques, technologiques et professionnelles ;
- **tous les élèves et apprenants auront un minimum de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes en éducation civique morale et entrepreneuriale, en vue de leur formation intégrale.**

Par ailleurs, **les capacités de recherche seront renforcées et modernisées dans un continuum formation-recherche/développement-insertion** afin de permettre l'amélioration de la qualité des formations et de répondre directement aux enjeux de développement économique et social du pays.

c) Le Pacte de partenariat autour d'une Réforme Prioritaire

Le Gouvernement du Cameroun éligible au nouveau mécanisme de financement du Partenariat Mondial pour l'Education (PME/GPE), a élaboré son Pacte de partenariat qui constitue une feuille de route définissant la manière dont il entend collaborer avec ses Partenaires, les acteurs de la société civile, le secteur privé et l'ensemble des parties prenantes du Secteur Education et Formation autour d'une réforme prioritaire susceptible de transformer son système éducatif. Ce document validé par le PME/GPE a été élaboré de manière inclusive et participative avec l'implication effective de l'ensemble des acteurs du système éducatif sous le lead de la Sous-Commission Education et Formation Professionnelle du Comité National de Suivi-Evaluation de la mise en œuvre de la SND30 (CNSE-SND30).

Le Pacte de partenariat met l'accent sur une réforme prioritaire dont l'intitulé est **« l'amélioration de la qualité des apprentissages à travers la professionnalisation du métier de l'enseignant »** avec comme axes stratégiques :

Axe stratégique 1 : Développement et renforcement des capacités des enseignants

- l'amélioration de la formation initiale des enseignants ;
- le renforcement de la formation continue des enseignants ;
- le renforcement de l'encadrement et la supervision pédagogique ;
- l'adaptation des curricula aux besoins des apprentissages scolaires pertinents

Axe stratégique 2 : Renforcement de l'environnement d'enseignement/apprentissage

- la sécurisation et protection de l'environnement d'enseignement/apprentissage (sain, sûr et protecteur) ;
- la construction/Réhabilitation et équipement d'infrastructures scolaires ;

VERSION 1.0

- la dotation des écoles et des enseignants en matériels d'enseignement et d'apprentissage (manuels scolaire, matériels didactiques, matériels d'enseignement, etc.) ;
- le renforcement de l'équité, de l'inclusion et de la résilience dans la scolarisation des filles et des garçons, notamment les plus vulnérables au moyen de dotation des écoles en latrines scolaires, points d'eau et dispositif d'hygiène et assainissement.

Axe stratégique 3 : Rationalisation de la gestion des ressources (humaines, financières et matérielles)

- la rationalisation du recrutement, du déploiement et de la mobilité des enseignants ;
- le respect des normes et des prérogatives dans la gestion des enseignants ;
- le renforcement des dispositifs de coordination, de planification et de suivi-évaluation à travers notamment, le renforcement du SIGE, le renforcement de la coordination sectorielle précisément le Ministère des Finances et les services décentralisés de l'Etat,
- le renforcement des actions de planification en relation avec l'amélioration de la gestion des enseignants et des ressources financières.

d) Documents de politique dans le Secteur Education et Formation

Le Secteur Education et Formation dispose d'une documentation riche sur diverses préoccupations et thématiques liées à l'éducation, dont l'exploitation pourrait permettre :

- d'assurer la cohérence entre les différentes initiatives éducatives, évitant les duplications et favorisant une approche intégrée ;
- d'orienter les ressources financières et humaines vers les domaines prioritaires, en tenant compte des objectifs stratégiques ;
- d'informer les utilisateurs potentiels de leur existence pour favoriser leur exploitation et leur implication dans leur mise en œuvre ;
- de permettre aux acteurs du secteur éducatif de s'appuyer sur des politiques existantes dans leurs diverses interventions ;
- de garantir une mise en œuvre efficace, inclusive et durable des initiatives visant à améliorer l'éducation ;
- de faciliter la coordination entre les différents acteurs du système éducatif (Gouvernements, écoles, ONG, communautés) ;
- d'alimenter la recherche au développement du secteur de l'Education et de la Formation.

VERSION 1.0

L'annexe 1 présente une synthèse des documents élaborés dans le secteur de l'Education et de la Formation, ainsi que des lois, décrets et autres textes d'application. Ces documents reviennent le plus fréquemment sur :

- **Les champs d'intérêt du secteur** tels que l'alimentation scolaire, l'alphabétisation, le développement des compétences techniques et professionnelles, le suivi des ODD et l'éducation inclusive ;
- **Les cibles du secteur**, notamment la petite enfance, les jeunes, les jeunes filles et les enfants vulnérables.

II. ANALYSE DE BASE DES ENGAGEMENTS DU CAMEROUN SUR LA TRANSFORMATION DE L'EDUCATION

A la suite de la crise des apprentissages liée à la pandémie de la Covid-19, le Cameroun de concert avec la communauté éducative mondiale, s'est engagé à mener des actions politiques afin de repenser le système éducatif et d'accélérer les progrès déjà enregistrés pour amorcer une véritable transformation de l'éducation. À ce titre, treize (13) engagements ont été formulés par le Gouvernement du Cameroun lors du Sommet des Nations Unies sur la Transformation de l'éducation tenu à New-York en septembre 2022.

Cette section présente une situation de base vers la réalisation desdits engagements eu égard aux objectifs nationaux et internationaux. L'analyse se fondera sur les principaux indicateurs du système éducatif camerounais pour lesquels des données sont disponibles.

2.1. Évolution des effectifs dans le secteur de l'Education et de la Formation

En 2023/2024, le secteur de l'Education et de la Formation compte 644 367 élèves dans le préscolaire, 5 289 656 élèves dans le primaire, 2 047 079 élèves dans le secondaire, 442 296[7] étudiants dans le supérieur, 11 975 élèves-maitres dans les écoles normales des instituteurs, 58 383 apprenants dans la formation professionnelle et 47 441 apprenants dans l'éducation extra-scolaire (AEBNF + Jeunesse et éducation civique).

La dynamique observée (**Tableau 4**) sur la population scolarisée dans le secteur de l'éducation et de la formation montre une croissance remarquable des effectifs au cours des cinq dernières années avec des TAAM de 4,4% au préscolaire, 4,7% au primaire, 3,6% au secondaire, 6,0% au supérieur et 6,2% dans la formation professionnelle. Cependant, dans l'enseignement normal des instituteurs, on observe une baisse des effectifs sur la période 2018-19 (17 108) et 2022-23 (11 261) qui pourrait s'expliquer en partie par la faible attractivité dans ce niveau d'enseignement en raison de la suspension de l'intégration systématique des instituteurs à la fonction publique camerounaise. Cette tendance connait un léger relèvement en 2023-24 avec un effectif de 11 975 élèves-maitres.

Tableau 4 : Évolution des effectifs dans le secteur de l'éducation et de la formation par niveau d'enseignement de 2018-2019 à 2023-2024

Niveau d'enseignement	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	TAAM 2018-19 à 2023-24
Préscolaire	541 652	566 330	564 269	596 197	627 798	644 367	4,4%
Primaire	4 395 560	4 574 910	4 730 424	4 944 290	5 155 547	5 289 656	4,7%
Secondaire	1 773 966	1 866 194	1 917 736	1 983 379	2 005 220	2 047 079	3,6%
Enseignement Supérieur	350 498	370 476	405 165	413 888	442 296	…	6,0%
Enseignement Normal des instituteurs	17 108	15 775	15 180	11 903	11 261	11 975	-8,5%
Formation Professionnelle	45 906	52 792	56 335	59 557	63 091	58 383	6,2%
EBNF	…	…	2 993	5 592	6 845	7 895	27,4%
Alphabétisation	…	…	23 528	23 519	28 666	28 775	5,2%
Education civique et Extra-Scolaire	…	…	…	12 007	12 039	10 771	-2,7%

Source : MINEDUB, MINESEC, MINEFOP, MINJEC et MINESUP

[7] Valeur observée en 2023

2.2. Engagements relatifs à l'accès à l'éducation à tous les niveaux éducatifs

2.2.1 Rendre opérationnel l'universalisation du primaire à travers un enseignement fondamental

Il est important que le Cameroun continue d'assurer l'accès à l'éducation au plus grand nombre d'enfants possible et que ces derniers achèvent leur cycle de scolarité, notamment le primaire et le premier cycle du secondaire, qui constituent le socle minimum de compétence dont doit disposer chaque citoyen pour répondre aux besoins de l'économie nationale.

Pour s'assurer d'une scolarisation de qualité au primaire et au secondaire, le Gouvernement s'est engagé à fournir au moins une année de préscolarisation au plus grand nombre d'enfants de 5 ans. Les données montrent que le pourcentage des enfants ayant bénéficié d'au moins une année de préscolaire n'a pas significativement augmenté durant 5 années (**Figure 2**). Seulement une moyenne de 3 enfants de 5 ans sur 10 ont reçus une préscolarisation leur permettant de mieux aborder les niveaux supérieurs (primaire et secondaire). Ce pourcentage n'est pas sans conséquence sur le taux brut de préscolarisation qui a connu la même tendance passant de 37,8% en 2019 à 41,02% en 2024. Si le Gouvernement veut atteindre la cible de 70% fixée en 2030, des actions fortes devraient être entreprises pour accélérer l'accès des enfants de 5 ans, particulièrement ceux résidant dans les Zones d'Education Prioritaire et en milieu rural.

Figure 2 : Pourcentage des enfants ayant bénéficié d'au moins une année de préscolaire (TBS des 5 ans) et Taux Brut de scolarisation (4-5 ans)

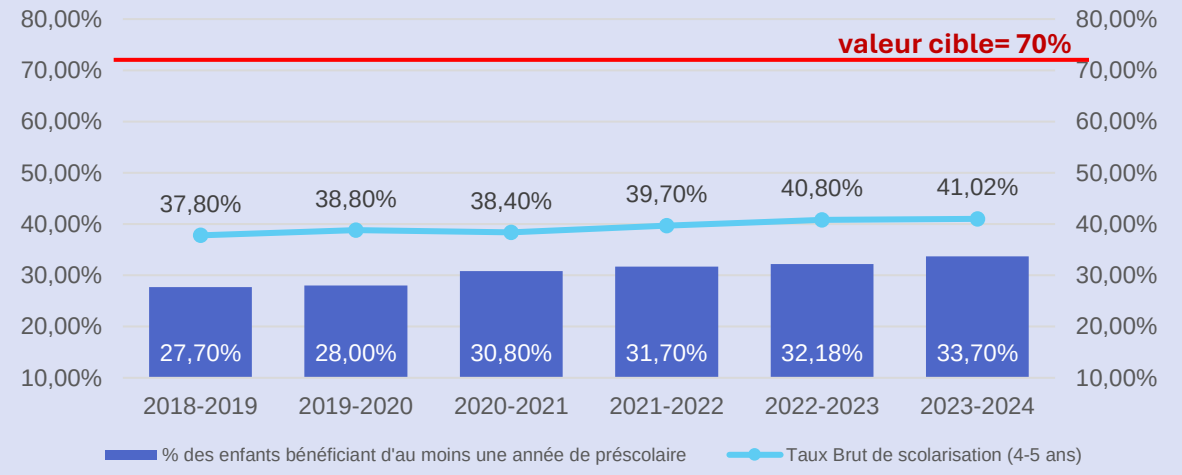

Source : MINEDUB

Bien que le Cameroun ait réalisé des progrès appréciables en matière d'accès des enfants au primaire (133% de TBA), il fait encore face à un problème persistant d'achèvement du cycle. En effet, seulement 81% des enfants achèvent ce cycle **(Figure 3),** ce qui constitue le premier facteur entravant l'universalisation de la scolarisation du primaire. Ce pourcentage a fortement évolué par rapport à 2023 où il se situait à environ 76%.

Figure 3 : Indicateurs de scolarisation par niveau d'enseignement en 2024

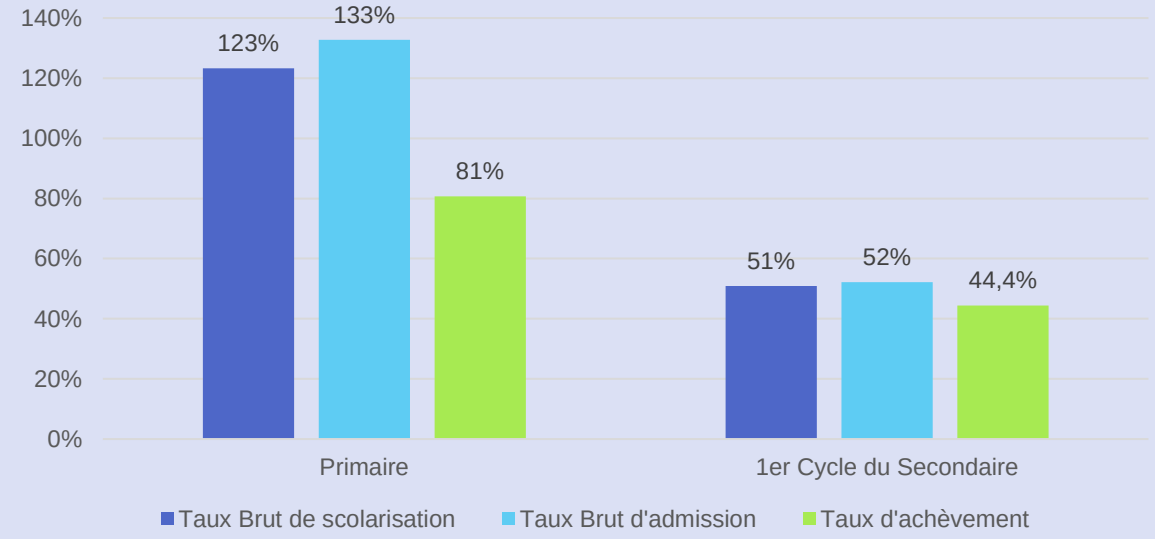

Source : MINEDUB, MINESEC

Par ailleurs, seuls 61% des enfants qui achèvent le cycle primaire accèdent au 1er cycle du secondaire. Ce taux de transition du primaire au secondaire est resté quasiment stable autour de 60% durant les quatre dernières années. Par ailleurs, environ 44% de ceux ayant accédés au secondaire ont achevé les quatre premières années d'études. Ce faible taux s'explique outre par la faible transition du primaire vers le secondaire, mais également par des abandons en cours de cycle.

Le défi pour le Cameroun d'assurer un enseignement fondamental à tous les enfants demeure. En effet, selon les estimations de l'Institut des Statistiques de l'UNESCO (ISU), respectivement 4%, 48% et 65% d'enfants en âge d'être scolarisés au primaire, au 1er et 2nd cycle du secondaire restent en dehors du système éducatif **(Figure 4)**.

Figure 4 : Taux d'enfants non scolarisés au primaire et au 1er cycle du secondaire

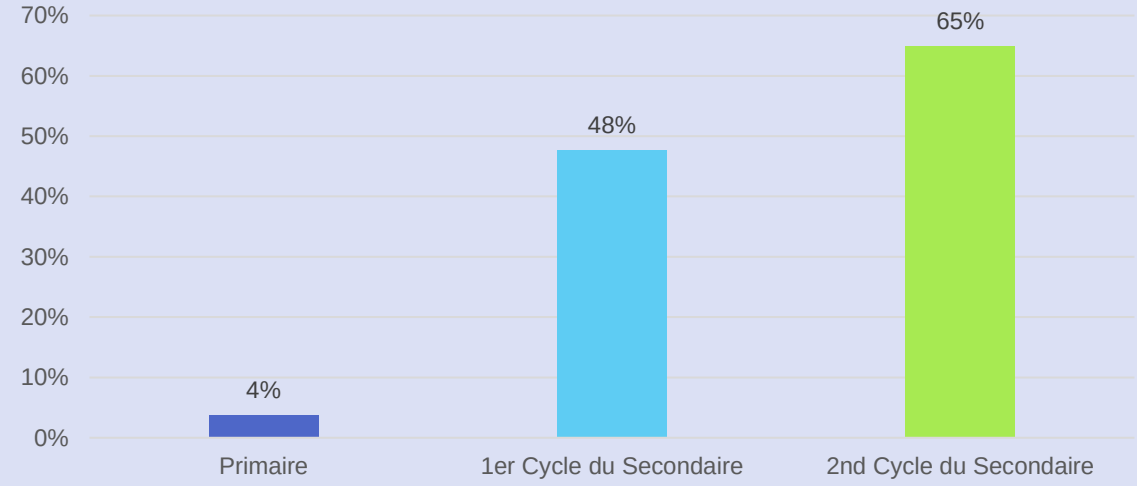

Source : Base de données de l'ISU, 2023

Les analyses précédentes viennent démontrer à suffisance que le **Cameroun devrait fournir davantage d'efforts pour assurer l'opérationnalisation de l'enseignement fondamental**.

Focus 1 : Quelles stratégies pour améliorer la transition du primaire vers le 1er cycle du secondaire ?

Passer de l'environnement de l'école primaire à l'école secondaire reste encore un défi pour la plupart des élèves. Zeedyk et al., 2003, relève que ces défis sont notamment en lien avec les disparités entre les cultures de l'école primaire et celles du secondaire[8]. Cela pourrait expliquer le faible taux de transition du primaire vers le secondaire observé au Cameroun.

De même, l'analyse situationnelle des principaux goulots d'étranglement à la transition école-collège au Cameroun (2023) vient mettre en exergue certaines variables sociodémographiques et psychosociales qui expliquent de manière significative l'expérience de la transition école-collège, notamment la région territoriale, le rôle de l'orientation, le rôle du système éducatif, le tutorat familial et les différences entre zones rurales et urbaines. Par ailleurs, le manque d'acte de naissance (environ 30,5%[9] des enfants du primaire n'en disposent pas) est également un facteur qui entrave la transition du primaire au secondaire d'un nombre relativement important d'élèves.

Pour apporter des solutions tangibles à l'amélioration de la transition primaire secondaire au Cameroun, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) a formulé des propositions :

- **Renforcer la collaboration entre le primaire et le secondaire** à travers (1) la mise en place des réunions régulières entre les enseignants des deux cycles pour assurer une continuité pédagogique ; (2) l'organisation des visites d'orientation au secondaire pour familiariser les élèves avec leur nouvel environnement ; et (3) le partage des informations sur les élèves (réussites, difficultés, intérêts) pour une meilleure prise en charge.
- **Préparer psychologiquement et socialement les élèves.** Il s'agira ici d'organiser des ateliers d'aide à la gestion du stress et des émotions ; de développer les compétences sociales et l'autonomie des élèves et de mettre en place des programmes de tutorat par des élèves plus âgés.
- **Adapter la pédagogie en utilisant des méthodes d'enseignement diversifiées et actives**. L'on pourrait également favoriser l'apprentissage par projets et la résolution de problèmes et mettre en place des dispositifs de soutien individualisé.
- **Impliquer les parents et les communautés.** Cette implication suppose l'organisation des réunions d'information pour les parents sur les changements liés à la transition, l'encouragement de la participation des parents à la vie scolaire et le développement des partenariats avec les communautés locales.
- **Améliorer les infrastructures et les ressources** à travers la rénovation des établissements scolaires et équiper les salles de classe ; la formation des enseignants aux nouvelles méthodes pédagogiques et la mise à disposition des ressources pédagogiques adaptées.
- **Soutenir les élèves en difficulté** notamment à travers l'identification des élèves à risque de décrochage scolaire d'une part et la mise en place des dispositifs de soutien spécifiques (remédiation, soutien psychologique) d'autre part.

Ces actions viennent ainsi corroborer quelques pistes de solutions qui avaient déjà été formulées dans le cadre du projet de recherche Transco[10], notamment (i) agir sur la personnalité de l'élève, (ii) améliorer les apprentissages et (iii) agir sur les parents.

[8] Le primaire et le secondaire diffèrent sur plusieurs aspects, reflétant les objectifs éducatifs, les méthodes d'enseignement et les environnements d'apprentissage propres à chaque niveau. Si le primaire se concentre sur le développement global et l'apprentissage ludique, le secondaire met l'accent sur la spécialisation et la préparation à l'avenir.

[9] Rapport d'analyse des données du recensement scolaire 2023-2024 du Ministère de l'Education de Base, Février 2025

[10] Le projet de recherche TRANSCO (https://transcoproject.com/) mené en 2022 était une initiative d'une vingtaine de chercheurs qui ont travaillé en collaboration avec des cadres des ministères, l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire des écoles concernées et une centaine de jeunes chercheurs, collecteurs et collectrices de données de terrain, dans le but d'apporter une contribution à l'analyse des transitions entre le primaire et le secondaire. La recherche s'est déroulée simultanément au Bénin, au Niger, en Haïti et au Gabon. Elle a connu deux phases d'enquête : une enquête situationnelle et une enquête de suivi de cohorte. Le projet a été financé par le Programme APPRENDRE de l'AUF dans le cadre de l'appel « Accompagner le développement du cycle fondamental : l'enjeu de la transition école/collège »

2.2.2 Prendre les mesures nécessaires pour accroître l'offre publique d'éducation en vue d'assurer une éducation, inclusive et de qualité à tous les citoyens, filles comme garçons, autochtones, enfants vulnérables, déplacés internes et réfugiés, dans des infrastructures adaptées aux besoins spécifiques des personnes vivant avec handicap et dans un environnement scolaire sain, sûr et, protecteur

À travers cet engagement, le Gouvernement entend renforcer l'offre publique d'éducation pour un accès équitable et inclusif à une éducation de qualité pour tous les enfants en âge scolaire.

Le système éducatif national offre des conditions d'enseignement et d'apprentissage peu propices à tous les niveaux. Lesquelles pourraient, constituer une raison des mauvais résultats enregistrés dans les apprentissages scolaires. En effet, les **Figures 5 et 6** montrent une offre insuffisante en termes d'infrastructures et équipements scolaires dans le public. Il est encore observé des salles de classe surchargées dans tous les niveaux d'enseignement, avec respectivement en moyenne 31, 73 et 78 élèves par salles au préscolaire, primaire et secondaire loin des standards Nationaux qui sont respectivement de 28, 45 et 60 élèves par salle de classe. S'agissant de l'équipement des salles de cours, l'offre demeure particulièrement insuffisante au supérieur (3 étudiants pour une place assise) et au primaire (environ 2 élèves pour une place assise).

Figure 5 : Ratio élève-salles de classe en matériaux définitifs au public

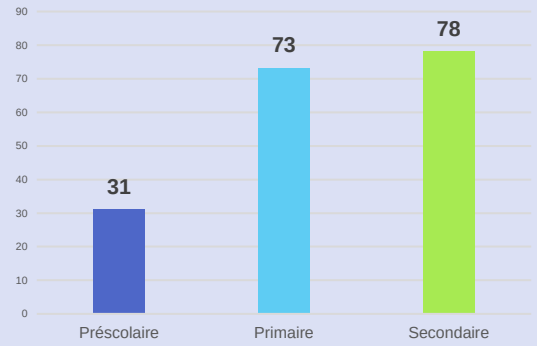

Source : MINEDUB, MINESEC, 2024

Figure 6 : Ratio élève-places assises au public

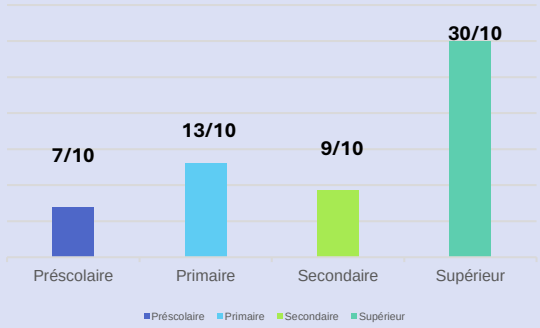

Source : MINEDUB, MINESEC, MINESUP, 2024

Cette analyse cache cependant d'importantes disparités entre les différentes Régions du pays en matière de surcharge des salles de cours. En effet, quel que soit le niveau d'enseignement dans le public**,** les salles de cours les plus surchargées se trouvent dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est **(Figure 7)**.

Figure 7 : Ratio élève-salles de classe en matériaux définitifs au public par Région

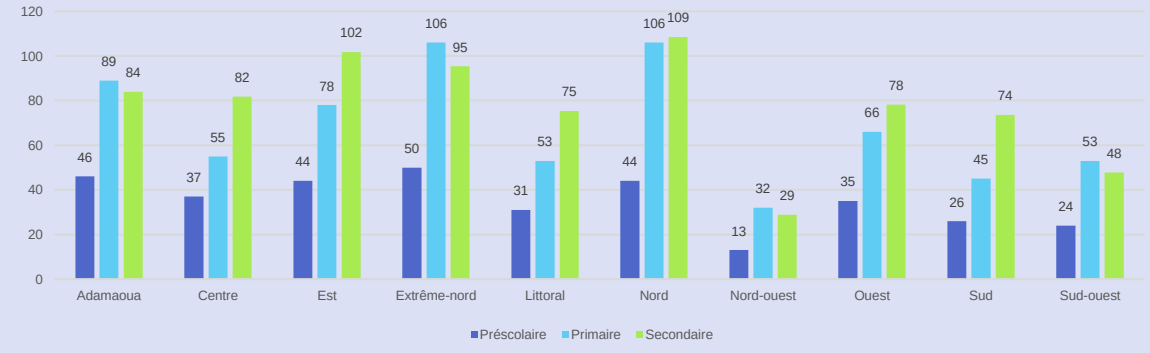

Source : MINEDUB, MINESEC, 2024

S'agissant de commodités de base (eau, électricité, latrines), leur disponibilité qualitative et quantitative reste insuffisante pour garantir les apprentissages dans un environnement sain et sûr. En effet, le **Figure 8** fait ressortir les constats suivants :

- Au préscolaire 35,2%, 19,4% et 54,7% d'écoles disposent respectivement d'une source d'approvisionnement en eau, d'une source d'électricité fonctionnelle et des latrines.
- Au primaire cependant, seulement 16,1%, 41,7% et 62,7% d'écoles disposent respectivement d'une source d'électricité fonctionnelle, d'une source d'approvisionnement en eau et des latrines.
- Environ 83,42%, 59,54% et 51,14% des établissements publics du secondaire possèdent respectivement des latrines, de l'eau et de l'électricité.
- S'agissant des Centres de Formation Professionnelle, en moyenne 48%, 3% et 3% disposent respectivement d'une source d'approvisionnement en eau, des latrines et d'une source d'électricité .
- Pour ce qui est des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes, c'est environ 36%, 60% et 70% d'entre eux qui disposent respectivement de l'eau, des latrines et de l'électricité ;
- Le problème de disponibilité des commodités de base ne se pose pas au niveau de l'enseignement supérieur. Cependant, des efforts doivent être menés pour améliorer la qualité des commodités existantes (Rapport d'analyse des données du recensement universitaire, 2023).

Figure 8 : Répartition des commodités de base selon le niveau d'enseignement

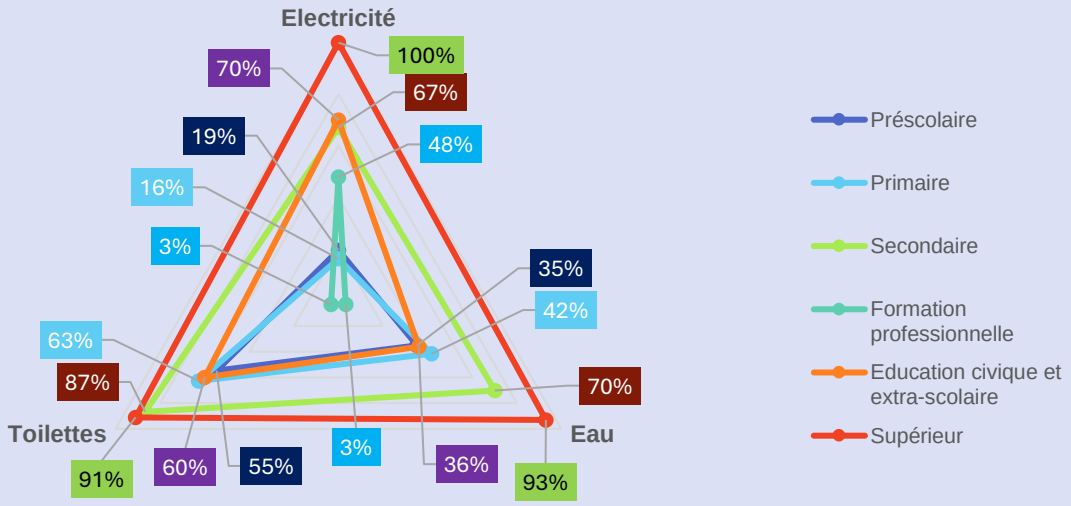

Source : MINEDUB, MINESEC, MINESUP, MINEFOP, MINJEC 2024

Cet engagement met un point d'honneur à ne laisser aucun enfant pour compte, notamment les enfants à besoins spécifiques, en s'assurant de la disponibilité des politiques plus holistiques en matière d'éducation. C'est à ce titre que le Cameroun a élaboré et validé en octobre 2024 la Politique Nationale de l'Éducation Inclusive (PNEI) qui vise la mise en place d'un dispositif permettant d'offrir à au moins 25% des personnes à besoins spécifiques une préscolarisation, scolarisation et/ou formation professionnelle équitable, inclusive et de qualité dans un environnement sain, sûr et protecteur d'ici à 2028.

Le Gouvernement avait déjà commencé la mise en place de plusieurs mesures visant à favoriser une éducation inclusive à tous les niveaux du système éducatif. On note entres autres (i) la transformation de 360 écoles maternelles et 360 écoles primaires publiques et d'application en écoles publiques inclusives, (ii) la mise en place des rampes d'accès en salle pour les élèves vivant avec un handicap moteur dans certains établissements public au Primaire (9% d'établissements), au Secondaire (42% d'établissements) et à l'Éducation Civique et extrascolaire

(19% d'établissements) et (iii) l'équipement des écoles primaires inclusives en matériels inclusifs (fauteuils roulants et matériels d'écriture en braille).

Malgré les efforts consentis par le Gouvernement, qui se traduisent par une demande d'éducation des enfants à besoin spécifiques à tous les niveaux (**tableau 5**), les actions restent à faire, notamment en matière de suivi des élèves/apprenants pour garantir la disponibilité du matériel didactique et des ressources humaines spécialisées (seulement 1%[11] d'enseignants ont déclaré avoir reçu une formation pour accueillir les enfants à besoin spécifique).

Tableau 5 : Évolution des effectifs des élèves à besoin spécifiques entre 2022 et 2024

Niveau d'enseignement	2022	2023	2024
Préscolaire	1 193	1 182	1 499
Primaire	15 662	11 881	15 063
Secondaire	3 750	11 288	59 861
Alphabétisation Fonctionnelle	552	1 111	878
Éducation de Base Non Formelle	73	74	134
Formation Professionnelle	426	134	377
Éducation Civique et Extra-scolaire	122	233	134

Source : MINEDUB, MINESEC, MINEFOP, MINJEC

Avec la disponibilité du nouveau cadre politique (PNEI), **le Gouvernement pourrait intensifier son engagement avec les actions menées jusqu'à ce jour afin d'assurer l'inclusion et l'égalité des chances pour tous, indépendamment de leurs capacités**.

Le Gouvernement ambitionne à travers cet engagement d'assurer de manière équitable une éducation inclusive et de qualité à tous les enfants, notamment les filles, les déplacés internes et les réfugiés. Les disparités entre filles et garçons s'observent au fur et à mesure que l'on avance dans le système éducatif (**Tableau 6**). En effet, s'il n'existe pas des disparités au préscolaire, elles apparaissent dès le primaire et se poursuivent dans le 1er cycle du secondaire au détriment des filles, soit environ 9 filles pour 10 garçons. Par ailleurs, malgré les efforts consentis par le Gouvernement pour orienter davantage les jeunes scolarisés vers les filières STEM, particulièrement les filles, celles-ci représentent environ 3 élèves sur 10 au niveau du 2nd cycle du secondaire et seulement 18 étudiantes sur 100 au niveau du supérieur. Au niveau de la formation professionnelle, les filles représentent 51,97% de la demande effective dans les CFP et 60,66% dans les CMPJ.

Tableau 6 : Indicateurs sur le genre en sur la période 2022-2024 dans le secteur éducatif

Indicateurs	2022	2023	2024
Indice de parité du TBS au préscolaire	1	1,0	1,0
Indice de parité du TBS au primaire	0,9	0,9	0,9
Indice de parité lié Taux Brut d'Achèvement au 1er cycle du secondaire	0,93	0,91	0,94
% Filles dans les Universités publiques	46%	47,51%	…
Proportion de filles dans les filières STEM au 2nd Cycle du secondaire	…	39,44%	28,29%
Proportion d'étudiantes dans les filières STEM au Supérieur	19,57%	18,46%	…
% Filles dans les Centres de Formation professionnelle	49,80%	51,30%	51,97%
% Filles dans les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes	52,38%	55,13%	60,66%

Source : MINEDUB, MINESEC, MINESUP, MINEFOP, MINJEC

Le Gouvernement accorde également une attention particulière à la scolarisation des enfants affectés par les crises notamment les déplacés internes et les réfugiés. Cela se traduit par l'accroissement (environ 7% entre 2022 et 2024) de la demande effective de ces enfants dans le

[11] Recensement scolaire 2023-2024 du Ministère de l'Education de Base

VERSION 1.0

système éducatif (**Tableau 7**), 94 558 apprenants réfugiés et 257 289 apprenants déplacés internes en 2024.

Tableau 7 : Effectifs des réfugiés et déplacés internes par niveau d'enseignement entre 2022 et 2024

Niveau d'enseignement	2022		2023		2024	
	Refugiés	Déplacés internes	Refugiés	Déplacés internes	Refugiés	Déplacés internes
Préscolaire	4 402	13 149	5 403	14 803	5 059	15 112
Primaire	75 661	154 299	75 281	160 487	77 324	191 840
Secondaire	3 667	27 806	9 914	35 165	11 255	47 122
Alphabétisation Fonctionnelle	411	1 098	417	893	185	806
Éducation de Base Non Formelle	324	611	96	840	121	1 331
Formation Professionnelle	373	725	180	258	276	679
Éducation Civique et Extra-scolaire	196	631	160	950	338	399
Ensemble	**85 034**	**198 319**	**91 451**	**213 457**	**94 558**	**257 289**

Source : MINEDUB, MINESEC, MINEFOP, MINJEC

Assurer un environnement sain, sûr et protecteur pour les apprenants est essentiel pour favoriser leur bien-être, leur développement et leurs apprentissages. Cependant, certains phénomènes, notamment les Violences en Milieu Scolaire (VMS) peuvent entraîner des conséquences graves sur le bien-être des apprenants, la qualité de l'éducation et l'environnement scolaire en général. Le SIGE ne dispose pas à ce jour de données probantes pour analyser le phénomène de VMS dans le secteur. **Le Gouvernement pourrait envisager de mener des études ponctuelles en milieu scolaire et universitaire dont les données viendraient alimenter le SIGE**.

2.2.3 Créer de nouveaux types d'établissements adaptés aux besoins du système productif

En accord avec la SND30 et pour assurer la disponibilité des citoyens dont les compétences sont adaptées aux besoins du système productif, le Gouvernement continue d'améliorer l'offre de formation professionnelle et technique avec la construction et l'équipement de nouveaux types d'établissements adaptés au secteur productif :

- dans le secondaire, l'existence de trois (03) établissements techniques professionnels agricoles (LTPA de Yagoua, Lagdo et Yabassi), le démarrage de la construction de deux nouveaux établissements techniques professionnels pour les métiers industriels (LPMI Akwa) et du bâtiment et travaux publics (LPBTP Ekounou) ;
- au niveau du supérieur, la création et l'ouverture de 11 établissements technologiques professionnels (dont les travaux de constructions sont en cours) dans les trois nouvelles universités d'État ;
- s'agissant de la formation professionnelle, (i) la création de trois nouveaux Centres de Formation aux Métiers (Bandjoun, Nanga-Eboko et Maroua) venant ainsi s'ajouter à celui de Nkongsamba, (ii) la transformation de trois (03) SAR/SM en Centres de Formation aux Métiers et (iii) la réhabilitation du Centre de Formation Professionnelle Rapide aux Métiers Industriels de Pitoa.

Cependant la mesure de l'efficacité externe qui se traduit par le taux d'insertion des diplômés reste un défi. **Le Gouvernement pourrait envisager de mettre en place un dispositif de suivi post formation des diplômés du système éducatif qui va renforcer le SIGE**.

VERSION FR

2.2.4 Assurer la distribution gratuite des manuels scolaires sur l'ensemble du territoire national

Selon les résultats d'évaluations internationales (Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN) et nationales (Unité Pilote des Acquis Scolaires), la disponibilité du manuel scolaire dans les disciplines fondamentales (lecture, mathématiques et sciences) contribue grandement à l'amélioration du niveau d'acquisition des connaissances par les élèves au primaire.

Les données statistiques montrent que la dotation en manuels scolaires essentiels (lecture et mathématique) au primaire public s'est améliorée ces dernières années. En effet, la comparaison des ratios du nombre d'élèves par manuel entre les années 2020 et 2024 montre une nette amélioration (**Figure 9**).

Figure 9 : Ratio élèves par manuel dans le primaire public selon le niveau d'étude en 2020 et 2024

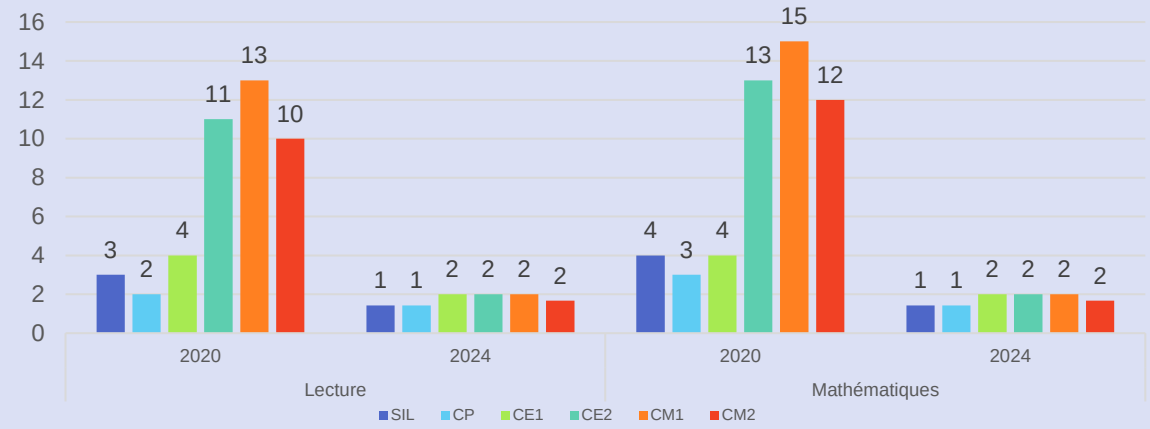

Source : MINEDUB, 2020 et 2024

Cette amélioration résulte des efforts considérables du Gouvernement, avec l'appui des partenaires techniques et financiers à travers plusieurs programmes et projets, notamment le PAREC, le projet de riposte d'urgence contre la Covid-19 et le Programme Pluriannuel de Résilience d'ECW. La **Figure 10** ci-dessous illustre les acquisitions de manuels depuis 2020 à ce jour.

Figure 10 : Dotation en manuels scolaires au primaire et secondaire public sur la période 2020-2024

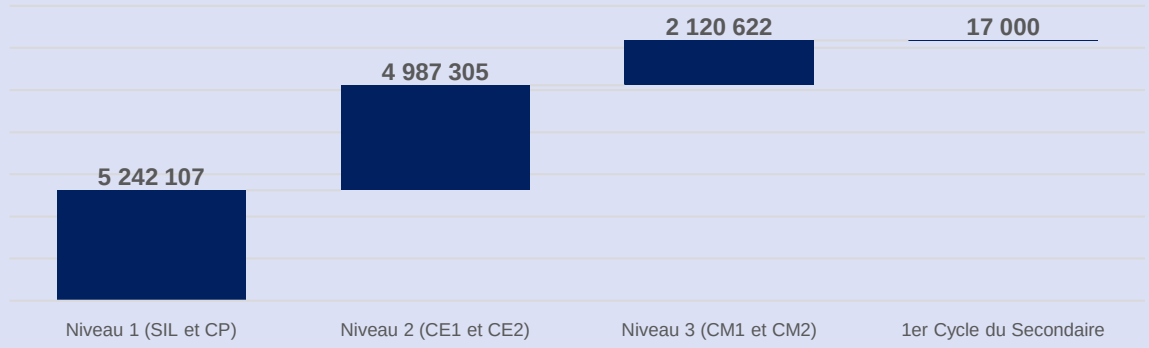

Source : PAREC, Projet de riposte GPE-Covid et PPR-ECW

Afin de capitaliser sur les acquis des projets antérieurs et encours, le Gouvernement pourrait renforcer la dotation en manuels scolaires à travers la mise à disposition sur ressources internes une ligne budgétaire conséquente et dédiée. Ceci permettra de garantir de manière permanente le ratio d'un manuel pour un élève.

2.3. Engagement relatif à l'alimentation scolaire

2.3.1. Assurer à tous les enfants vulnérables ou vivant dans les zones défavorisées une nutrition et une alimentation scolaire équilibrée permettant d'améliorer l'accès et l'équité à une éducation de qualité tout en renforçant leur santé, leur bonne croissance et leur développement psychosocial

Au regard du niveau de pauvreté élevé (38,5% en 2021), le Cameroun fait face à l'insécurité alimentaire. En 2024, la population confrontée à une insécurité alimentaire aigue était estimée à 9%, soit 2,5 millions de personnes touchées (HNO, 2024). La Banque Mondiale dans la troisième édition de son rapport Disease Control Priorities 2018 relève que dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, quelques 300 millions d'écoliers souffrent d'anémie, une affection qui entraîne une perte de près de six points de quotient intellectuel (QI) par enfant.

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) dans son document de Stratégie en matière d'alimentation scolaire 2020-2030, souligne l'importance d'investir dans la santé et la nutrition des jeunes enfants et des adolescents en milieu scolaire.

Il a été démontré que les programmes d'alimentation scolaire, sous la forme d'un repas à l'école, d'un goûter ou d'une ration à emporter à la maison, ont un impact positif sur les résultats d'apprentissage, notamment pour les élèves issus des milieux à faible revenu.

Dans l'éducation de base, l'accès à l'alimentation scolaire dans les établissements d'enseignement préscolaire et primaire est abordé sous l'angle de la gratuité des repas offerts aux élèves. Selon les données du recensement scolaire de 2024, la proportion des établissements offrant des repas gratuits aux élèves est de 1,3% au préscolaire et de 1,4% au primaire (**Figure 11**).

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, cet accès est évalué selon la présence des cantines scolaires (que leur accès soit gratuit ou non). Toujours selon le recensement scolaire 2024, la proportion des établissements d'enseignement secondaire disposant des cantines scolaires est de 38,2% (**Figure 12**).

Figure 11 : Pourcentage d'écoles offrant des repas gratuits aux élèves par région, 2024

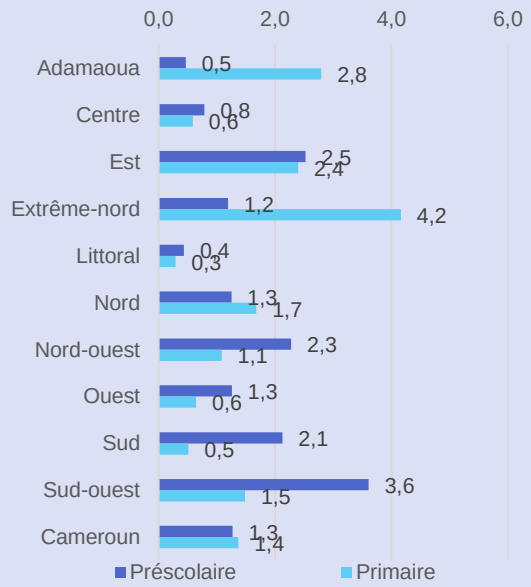

Source : MINEDUB

Figure 12 : Pourcentage d'établissements disposant de cantines scolaires par région dans le secondaire, 2024

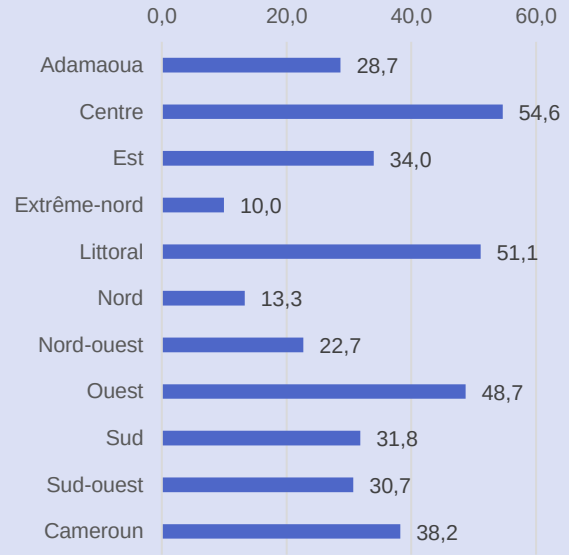

Source : MINESEC

Afin de renforcer l'alimentation scolaire à l'éducation de base, le Cameroun a exprimé son soutien aux programmes de repas scolaires, lors du premier Sommet Mondial de la Coalition pour l'alimentation scolaire tenu à Paris les 18 et 19 octobre 2023. Ceci s'est fait à travers des engagements pour lutter contre la faim et la malnutrition en milieu scolaire. Il sera question entre autres : (i) de la distribution des repas scolaires à 1 million d'élèves d'ici 2025, (ii) du renforcement de la participation des communautés et des acteurs de la Société Civile dans la promotion de l'alimentation scolaire et (iii) de l'inscription du financement de l'alimentation scolaire dans le budget du MINEDUB.

Il est important de noter que la mise en œuvre réussie des programmes d'alimentation scolaire nécessite une planification minutieuse ainsi que la prise en compte du contexte et des besoins locaux. Lorsqu'ils sont bien mis en œuvre, ces programmes permettent aux élèves de bénéficier de l'alimentation dont ils ont besoin, qui se traduit par une amélioration du niveau d'éducation et des résultats en matière de santé tout au long de la vie.

Ainsi donc, le Gouvernement a élaboré en 2024 un document de stratégie de l'alimentation scolaire avec l'appui de la Banque Mondiale et du PAM. **Ce document permettra au Gouvernement de renforcer et poursuivre les interventions déjà menées sur le terrain avec l'accompagnement des partenaires techniques et financiers**.

Encadré 2 : Des programmes d'alimentation scolaires pour améliorer l'accès et l'équité des enfants à une éducation de qualité

Le Cameroun à travers la mise en œuvre du Programme Pluriannuel de Résilience (PPR 2022-2025), a introduit l'alimentation scolaire dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord-ouest et du Sud-ouest, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, notamment Education Cannot Wait (ECW). Cette initiative a contribué à encourager les enfants à repartir à l'école dans les zones touchées par les crises grâce à des modalités de transfert en nature et de dons alimentaires.

Au Tchad, le Programme d'appui à l'enseignement primaire et à la scolarisation des filles a fourni des rations à emporter à la maison aux filles de certaines classes qui fréquentent au moins 80% des jours d'école et des transferts en espèces aux familles d'adolescentes. Par la suite, l'évaluation du Programme a été démontrée que la distribution de repas à l'école augmentait considérablement le nombre de filles scolarisées et les taux de rétention de celles-ci.

Le « *Programa de Alimentación Escolar* » du Guatemala a permis à plus de 2,5 millions enfants du préscolaire et du primaire de bénéficier d'un programme fournissant aux élèves un goûter à l'école 5 fois par semaine et des rations à emporter à la maison de temps en temps, au cours de l'année scolaire 2020. Il est devenu une priorité absolue pour le Gouvernement du Guatemala en 2023, qui augmenté la couverture à plus de 3,1 millions d'élèves. Les recherches ayant démontré l'impact positif des programmes d'alimentation scolaire sur les taux de fréquentation et de rétention des élèves, cette distribution constante de nourriture à l'école incite les élèves à aller régulièrement en classe.

2.4. Engagements relatifs au personnel enseignant

Le Cameroun a mis la qualité des apprentissages dans le système éducatif au centre de ses priorités et depuis plusieurs années, les différentes évaluations des apprentissages conduites dans le pays l'attestent à suffisance. L'évaluation des acquis scolaires conduite par l'UPAS en 2022, révèle que la démarche « *qualité de l'éducation* » implémentée dans les salles de classe n'est pas du tout concordante avec celle visée par le système éducatif. En outre, le PASEC 2019 montre que le diplôme académique, la formation initiale, la participation aux journées de formation continue, l'ancienneté de l'enseignant et du chef d'établissement ont un impact positif et significatif sur les performances des élèves. Il est donc important de s'interroger sur la qualité des pratiques de classe des enseignants ainsi que les démarches pédagogiques contenues dans le curriculum de l'enseignement primaire au Cameroun. Fort de ces constats, le Gouvernement camerounais a pris des engagements de haut niveau pour améliorer la qualité des apprentissages à travers la professionnalisation du métier de l'enseignant. C'est dans ce sens que le Cameroun a élaboré son Pacte de Partenariat autour d'une Réforme Prioritaire intitulé « ***Amélioration de la qualité des apprentissages à travers la professionnalisation du métier de l'enseignant*** ».

2.4.1. Transformer les curricula pour former un nouveau type d'enseignants qualifiés, aptes à employer des approches alternatives d'enseignement, prenant en compte les besoins de l'économie nationale et du marché de l'emploi, tout en favorisant la culture entrepreneuriale chez les jeunes

La reforme curriculaire pour former un nouveau type d'enseignants vise la révision des programmes de formation initiale des enseignants afin que ceux-ci puissent mieux répondre aux exigences du système éducatif. C'est à ce titre que, le Gouvernement a entrepris certaines actions allant vers la révision des curricula de formation des enseignants, notamment :

- la signature du décret N°2023/434 du 04 octobre 2023 portant organisation et fonctionnement des Écoles Normales d'Instituteurs a permis la réforme des curricula de formation des élèves-maitre ;
- la promulgation de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur de 2023, dont l'application permettra une révision des curricula de formation dans les Écoles Normales Supérieures ;
- l'élaboration de quinze (15) référentiels de formation professionnelle dans les métiers des secteurs de l'Agro-industrie, du Bâtiment et Travaux Publics, de l'Energie et du Numérique. On note également l'entrée en service du Centre National de Formation des Formateurs et du Développement des Programmes (CNFFDP) à travers le décret du 04 mai 2023 du Chef de l'Etat, portant création et fonctionnement du CNFFDP.

2.4.2. Assurer la formation initiale et continue de tous les enseignants sur la pédagogie de l'apprentissage numérique, la maîtrise de l'utilisation des TIC et la gestion de l'enseignement à distance

Depuis l'émergence du numérique et des TIC, le Gouvernement avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers, a mené plusieurs initiatives visant leur intégration dans le système éducatif camerounais, particulièrement au niveau de la formation initiale et continue des enseignants. Ceci s'est traduit par la mise en place des centres numériques et le renforcement de la disponibilité des ressources multimédias, afin d'assurer l'implantation progressive des TIC dans la formation des enseignants, à travers :

VERSION 1.0

- le développement dans les écoles de formation des enseignants (ENIEG, ENIET, ENS, ENSET, CNFFDP) des modules sur les TIC et l'apprentissage numérique pour aider les enseignants à accroitre leurs compétences dans le domaine du numérique ;
- le renforcement du parc numérique dans les Ecoles Normales des Instituteurs a permis à 14,29% desdites écoles de disposer de centres des ressources multimédias et 46,7% de salles informatiques (*Recensement scolaire 2024 du MINESEC*) ;
- la mise en place de 09 centres de développement du numérique universitaire dans certaines universités d'Etat et d'un (01) centre national de supervision du réseau inter universitaire servant d'espace de dispensation et d'enregistrement des cours à distance.

Par ailleurs, la pandémie de la Covid-19 a conduit tous les pays du monde entier, et particulièrement le Cameroun à accélérer l'intégration des méthodes alternatives d'enseignement/apprentissage, telles que la pédagogie d'apprentissage numérique et l'enseignement à distance. Le Gouvernement a ainsi pris des actions importantes pour procéder au renforcement des capacités des enseignants sur ces paradigmes innovants, notamment :

- l'opérationnalisation de l'enseignement à distance dans certains établissements à l'éducation de Base, au Secondaire, à l'éducation civique et au Supérieur afin de produire et dispenser les cours ;
- l'organisation des ateliers et des sessions de formation des « formateurs d'enseignants » et des enseignants en service sur les nouvelles technologies et les pédagogies innovantes.

L'analyse du niveau de réalisation de cet engagement est limitée par l'absence d'éléments ou faits probants portant sur la maitrise par les enseignants de la pédagogie de l'apprentissage numérique et l'utilisation des TIC pour l'enseignement à distance.

2.4.3. Recruter et doter tous les établissements scolaires et universitaires publics d'enseignants formés et qualifiés en nombre suffisant disposant des compétences techniques et pédagogiques en apprentissage numérique

Les enseignants sont au centre de la transformation du système éducatif camerounais. Étant donné qu'ils représentent une condition essentielle de l'assurance d'une éducation de qualité, les enseignants, les formateurs et les éducateurs devraient être formés professionnellement, recrutés en nombre suffisant, motivés et autonomisés afin d'appuyer le système éducatif de façon adéquate, efficace et efficiente. Les données montrent qu'au Cameroun, dans l'enseignement primaire public, environ 7 enseignants titulaires de classe sur 10 sont formés (**Figure 14**). Cette proportion d'enseignants formés n'est pas sans conséquence sur le ratio élèves/enseignants formés (**Figure 13**). Le nombre d'élèves par enseignant formé dans l'enseignement primaire public est de 77. Cependant, l'existence de la catégorie d'enseignants à la charge des parents vient considérablement améliorer ce ratio étant donné qu'ils représentent 26% du total des enseignants du primaire. Dans l'enseignement secondaire, la proportion d'enseignants formés est de 84%.

VERSION FR

Figure 13 : Ratio élève-enseignant formé et pourcentage d'enseignants payés par les parents au primaire public, 2024

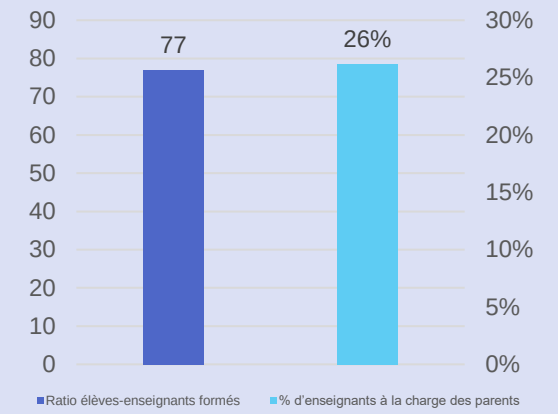

Source : MINEDUB

Figure 14 : Pourcentage d'enseignants formés chargés de classe dans le public, 2024

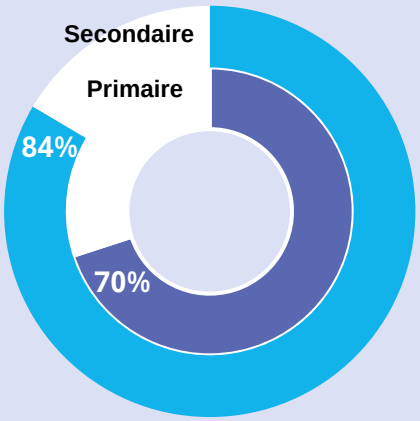

Source : MINEDUB, MINESEC

Malgré les multiples efforts menés par le Gouvernement pour accroitre le nombre d'enseignants formés de qualité, il se pose un problème d'utilisation rationnelle des personnels enseignants disponibles. Dans l'enseignement primaire public, 89,7%[12] des affectations des enseignants dans les écoles ne tiennent pas compte du nombre d'élèves (**Figure 15**). Cette valeur s'est dégradée par rapport à 2023 où il se situait à 87%. Cela se traduit par des disparités entre les écoles primaires publiques, singulièrement dans les régions ZEP où les ratios élèves/maître peuvent atteindre quelques fois 129 élèves/enseignant payés par l'état. A ces difficultés s'ajoute la forte attrition des enseignants payés par l'état pour un taux de 11,7%[13] qui vient renforcer la situation du déficit d'enseignants déjà observé dans les écoles primaires publiques.

Dans le secondaire, avec un aléa de 30%, la répartition des ressources humaines demeure également inéquitable (**Figure 16**).

Figure 15 : Relation entre le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants payés par l'État dans les écoles primaires publiques, 2024

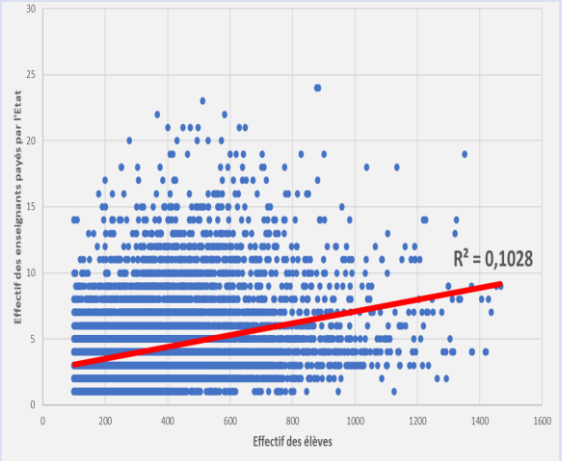

Source : MINEDUB

Figure 16 : Relation entre le volume horaire théorique des enseignants et le volume horaire théorique des élèves au secondaire général, 2022[14]

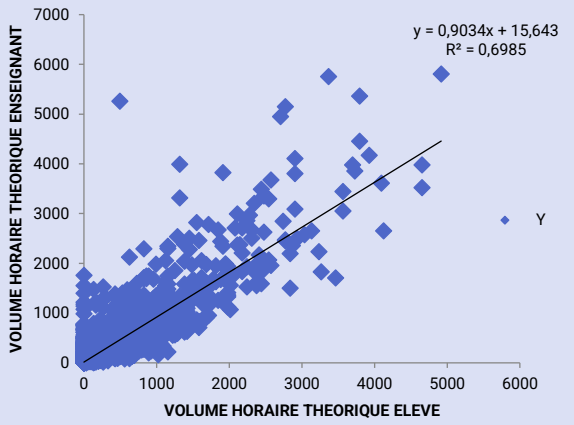

Source : MINESEC

[12] Rapport d'analyse des données du recensement scolaire 2023-2024 du Ministère de l'Education de Base, Février 2025
[13] Rapport d'analyse des données du recensement scolaire 2023-2024 du Ministère de l'Education de Base, Février 2025
[14] Étude sur le besoin en personnel enseignant de l'enseignement secondaire général, MINESEC, 2022

2.4.4. Valoriser les success-stories dans l'enseignement pour rendre la profession attractive et susciter l'adhésion et l'engouement des jeunes pour ce métier

De nombreuses recherches montrent que le défi de l'attractivité de l'enseignement serait lié aux causes du décrochage professionnel, parmi lesquelles la précarité des conditions de travail, le manque de reconnaissance sociale et un salaire qui ne correspond pas à l'investissement fourni.

Au Cameroun, il n'existe pas de données probantes qui mettent en évidence les success-stories sur la valorisation du métier enseignant. La mise en œuvre de la Reforme Prioritaire prévoit au profit des enseignants la création des conditions propices d'enseignement qui permettra de documenter des success-stories dans l'enseignement rendant la profession attractive afin de susciter l'adhésion et l'engouement des jeunes pour ce métier.

Le Gouvernement pourrait s'inspirer de certaines initiatives africaines qui ont permis de rendre la profession attrayante, suscitant l'adhésion et l'engouement des jeunes. Par exemple le développement des partenariats à plusieurs niveaux entre le Burkina Faso, le Niger, le Sénégal et la Côte-d'Ivoire. Ces partenariats ont permis par exemples aux (i) enseignants du Niger d'effectuer des formations au professorat et à l'inspectorat de l'enseignement secondaire au Burkina Faso ; et (ii) aux écoles normales supérieures de Dakar et d'Abidjan d'accueillir des stagiaires d'autres pays de la sous-région pour des formations initiales ou des stages de perfectionnement pédagogique (UNESCO et IICBA, 2011)[15].

2.4.5. Renforcer la promotion du bilinguisme et les langues nationales pour la valorisation de nos cultures

L'intégration des langues nationales dans le système éducatif au Cameroun est une initiative visant à valoriser et à préserver les langues et cultures locales allant du préscolaire au supérieur. En effet, depuis la loi d'orientation de l'éducation de 1998, l'intégration des langues nationales dans le curriculum scolaire n'a cessé d'être une préoccupation majeure pour le système éducatif.

C'est à ce titre que le Gouvernement a pris des mesures qui ont permis la création des filières langues et cultures nationales dans les 04 écoles normales supérieures d'enseignement général afin de disposer d'enseignants dans ce domaine.

Cependant, la proportion des établissements dispensant les langues nationales reste encore faible. Seulement 29% au primaire et 17% au Secondaire. (**Figure 17**).

Au niveau de l'éducation civique et extra-Scolaire, seulement 25 des 440 CMPJ dispensent des formations à travers les langues nationales

Figure 17 : Pourcentage d'établissements mettant en œuvre la promotion des langues nationales

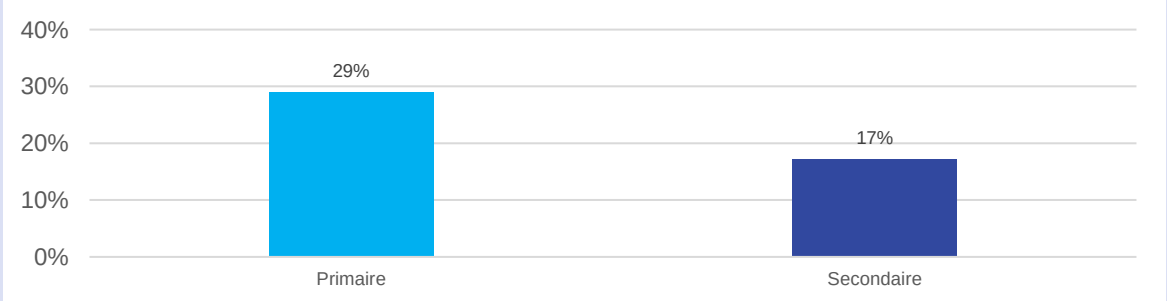

Source : MINEDUB, MINESEC

[15] UNESCO et Institut International pour le Renforcement des Capacités en Afrique (IICBA), (2011) : Stratégies pour l'amélioration des conditions de travail des enseignants et leur rétention dans les écoles en Afrique.

VERSION 1.0

Le Gouvernement a renforcé le dispositif existant visant la promotion du bilinguisme à travers la création de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM) par décret présidentiel n° 2017/013 du 23 janvier 2017. Au niveau du système éducatif, cette volonté est affirmée dans sa Vision qui est celle de « *Promouvoir un système éducatif à l'issue duquel tout jeune diplômé est sociologiquement intégré,* ***bilingue****, compétent dans un domaine capital pour le développement du pays et conscient de ce qu'il doit faire pour y contribuer* ».

Les premières actions ont permis de créer au niveau de l'enseignement secondaire général une série bilingue allant de la 6ème/Form 1 en Terminale/Upper Sixth. Les données issues du recensement scolaire 2023-2024 du Ministère des Enseignements Secondaires montrent que la proportion des établissements disposant de cette série est passée de 4,17% en 2023 à 4,29% en 2024.

VERSION 1.0

2.5. Engagements relatifs au pilotage et au financement de l'éducation

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la SND30, le Cameroun a mis en place une Sous-commission « *Education et Formation Professionnelle* », dotée d'un Secrétariat Technique qui assure la supervision, l'orientation, la coordination, l'harmonisation et l'encadrement des actions relatives à la mise en œuvre de la Stratégie Sectorielle sur la base des données probantes. L'ambition du pays d'élargir l'accès à tous les enfants met une pression plus forte en matière de pilotage et de financement de l'éducation et de la formation. Fort de cela, le Gouvernement a pris des engagements pour améliorer la gestion et le pilotage du système éducatif à tous les niveaux (central, déconcentré et local), ainsi que le renforcement du financement de l'éducation.

2.5.1. Moderniser notre système de collecte des données pour produire régulièrement les annuaires statistiques sectoriels, mettre en place une carte scolaire numérique et renforcer les capacités nationales pour une gestion efficace et efficiente du système éducatif

Le Cameroun a validé et adopté son Plan Stratégique National de Développement et de Pérennisation du SIGE et de la Carte Scolaire pour la période 2020-2030 (PSND-SIGE), ainsi que son plan d'action budgétisé sur la période 2021-2025. Ce plan comporte cinq principaux axes à savoir :(i) la Restructuration du cadre institutionnel et le renforcement des capacités avec pour objectif d'optimiser les ressources et les mécanismes de coordination du processus de production, de traitement et de diffusion des statistiques du secteur de l'éducation et de la formation ; (ii) l'amélioration des processus techniques et de la qualité des données ; (iii) l'amélioration de la diffusion et de l'utilisation des données statistiques par le plus grand nombre ; (iv) le renforcement du partenariat avec pour principal objectif de développer les cadres de concertation/coordination favorisant une meilleure mobilisation et implication de l'ensemble des acteurs et partenaires dans le processus de production et d'utilisation des statistiques du secteur de l'éducation et de la formation et (v) la pérennisation du SIGE et de la Carte Scolaire visant à assurer le fonctionnement permanent du SIGE afin de garantir la production, la diffusion et l'utilisation des statistiques de qualité du secteur de l'éducation en vue d'améliorer l'efficacité de la prise de décision dans le processus de gestion et de pilotage du système.

Dans le cadre de l'opérationnalisation du Plan Stratégique de Développement du SIGE et de la Carte Scolaire pour la période 2020-2030 et son plan d'actions opérationnel 2020-2025, les ministères en charge de l'éducation et de la formation ont bénéficié des appuis multiformes des Partenaires Techniques et Financiers dont la Banque Mondiale (à travers le PAREC), l'Agence Française pour le Développement (AFD), Education Cannot Wait (ECW) à travers le Programme Pluri annuel de Résilience (PPR) et l'UNESCO pour la mise en œuvre de plusieurs projets. Cette forte mobilisation a permis au pays de disposer d'une base de données sectorielle longitudinale comportant les statistiques –étendues sur plusieurs années. Ces appuis ont également permis aux ministères sectoriels notamment le MINEDUB, le MINESEC et le MINEFOP de disposer d'une série chronologique d'annuaires statistiques sans interruption depuis 2020.

Par ailleurs, afin de favoriser l'accès aux données pour le grand public, le Cameroun a bénéficié du soutien de l'UNESCO pour le géoréférencement des établissements scolaires du MINEDUB et le développement d'une carte scolaire numérique géoréférencée, grâce à la mise en place d'un portail WEBSIG. Ce portail permet un accès simplifié aux données, indicateurs de scolarisation ainsi qu'aux tableaux de bord des localités et des établissements, facilitant ainsi la prise de décisions éclairées et l'optimisation de la gestion du système éducatif. De plus, cet appui a permis la conception, le développement et le déploiement d'une plateforme sectorielle SIGE intégrant les données de tous les sous-secteurs de l'éducation et de la formation sur le serveur de l'Institut National de la Statistique (INS), incluant également un portail web bilingue offrant un accès rapide

VERSION 1.0

à toutes les plateformes de diffusion et de visualisation des données, accessible à l'adresse https://sige-sectoriel.cm.

Dans l'objectif de faciliter, moderniser et pérenniser la production des données relatives au secteur de l'éducation et de la formation, tant au niveau central qu'au niveau déconcentré, l'appui des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre du PSND-SIGE a conduit à l'élaboration de divers documents et outils conceptuels et méthodologiques.

La mise en œuvre du PSND-SIGE se poursuit avec la déconcentration du SIGE dans les régions, afin de renforcer la production et la diffusion, dans les délais requis des données de qualité au niveau local, en vue de soutenir une prise de décision fondée sur des données probantes.

L'émergence de nouveaux enjeux dans le secteur éducatif au Cameroun, tels que l'éducation inclusive, l'éducation en situation d'urgence, l'éducation au développement durable, l'alimentation scolaire, la professionnalisation du métier enseignant et l'insertion des jeunes, **nécessite un renforcement du SIGE et la conduite d'études pour disposer des données indispensables au développement et au suivi de ces thématiques.**

2.5.2. Renforcer la compétence et l'implication des Collectivités Territoriales Décentralisées dans la gestion et le financement de l'éducation

Le Gouvernement, en vue de renforcer son système éducatif, a entrepris un transfert de certains compétences en matière d'éducation, d'alphabétisation et de formation technique et professionnelle à travers des dispositions réglementaires prises pour assurer l'implication des Collectivités Territoriales Décentralisées dans la gestion et le financement de l'éducation, notamment la **loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004** relative à l'orientation de la décentralisation, la **loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004** fixant les règles applicables aux CTD et la **loi N°2019/024 du 24 décembre 2019** portant Code Générale des Collectivités Territoriales Décentralisées.

A ce jour, le transfert de certaines compétences aux (CTD) est déjà effectif. Il s'agit :

- **Pour l'éducation de base** : construction, réhabilitation, maintenance et équipement des écoles maternelles et primaires publiques, ainsi que l'acquisition du paquet minimum ;
- **Pour l'enseignement secondaire** : construction, maintenance et réhabilitation des infrastructures éducatives, attribution de bourses d'assistance scolaire aux élèves, filles et garçons, y compris l'encouragement des filles inscrites dans les filières scientifiques et technologiques, ainsi que des élèves en situation de handicap ou issus de parents handicapés et démunis ;
- **Pour la formation professionnelle** : participation à la mise en place, à l'entretien et à la gestion des centres de formation ;
- **Pour l'éducation civique et extrascolaire** : construction et équipement des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes.

Malgré les progrès réalisés, la décentralisation de la gestion et du financement de l'éducation au Cameroun rencontre plusieurs défis qui freinent sa pleine mise en œuvre. Le premier obstacle majeur est l'insuffisance des ressources financières disponibles au niveau des CTD. En effet, les CTD continuent de dépendre fortement des subventions de l'État central pour financer l'éducation. Pour l'année 2023, le montant total des ressources transférés (fonctionnement et investissement) aux CTD dans le secteur éducatif s'élevait à **25,325 milliards de FCFA**. Ces ressources sont dans une tendance croissante depuis 2021 et concernent l'éducation de base, les enseignements secondaires, la formation professionnelle et l'éducation extrascolaire d'une part, et la dotation générale de la décentralisation d'autre part (**Tableau 8**).

VERSION 1.0

Tableau 8 : Évolution des ressources transférées en matière d'éducation et de la formation (en millions de FCFA)

Année	2021	2022	2023	2024
MINEDUB[16]	16 725,3	19 139,3	19 822,3	20 135,9
MINESEC	0	0	0	2 600,0
MINEFOP	500,0	600,0	600,0	630,0
MINJEC	1 530,6	1 700,0	1 800,0	1 800,0
DGD[17]	5 507,0	2 870,7	3 102,8	…
Total[18]	**24 262,9**	**24 310,0**	**25 325,1**	**…**

Source : DPIP/MINEPAT, DGB MINFI

2.5.3. Porter la part des dépenses courantes du secteur éducatif dans le budget de l'Etat à 26,6% d'ici à 2030 tout en augmentant la part du budget domestique allouée à l'enseignement primaire à 42% des dépenses total du secteur à la même période

Le Cameroun, comme la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne, fait face à des défis importants en matière de financement public de l'éducation et de la formation. Le pays a consacré en 2024 au secteur de l'éducation et de la formation 19,27% de son budget hors service de la dette (**Figure 18**). On relève que cette proportion varie entre 18,5% et 19,7% depuis 2020.

Figure 18 : Évolution du budget hors dette du secteur de l'Education et de la Formation de 2020 à 2024

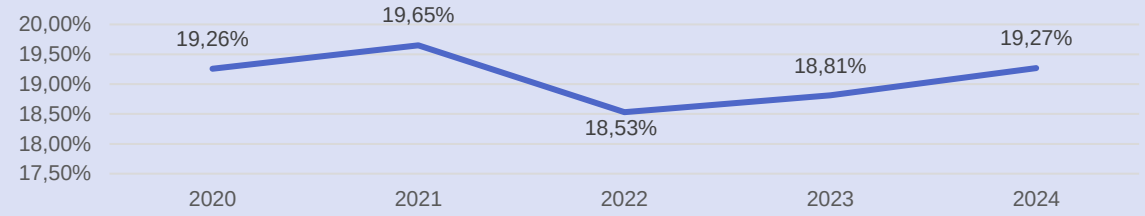

Source : Loi de finances 2020-2024

En plus de l'insuffisance des ressources allouées au système éducatif, un déséquilibre est constaté dans la répartition intra-sectorielle (**Figure 19**). En effet, lesdites ressources sont majoritairement concentrées au niveau de l'enseignement secondaire (environ la moitié des dépenses du secteur), dans un pays qui n'a pas encore atteint l'universalisation de l'enseignement primaire. La part dédiée au sous-secteur de l'éducation de base dans l'ensemble du secteur est en diminution depuis 2021 et s'établit à environ 29,5% en 2024, nécessitant ainsi des efforts pour atteindre l'objectif ambitieux de 42% d'ici 2030.

Figure 19 : Répartition des budgets du secteur de l'Education et de la Formation par administration sur la période 2020 - 2024

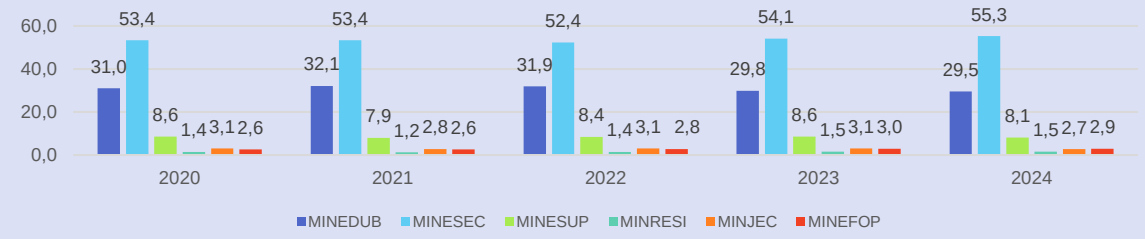

Source : Loi de finances 2020-2024

[16] En plus de la dotation d'investissement, il y a également la dotation de fonctionnement (Paquet minimum)
[17] Calculé à partir du BIP du chapitre 27 (MINDDEVEL) et prend en compte entre autres, les transferts liés à la construction/ réhabilitation/équipement des salles de classes et blocs pédagogiques, SAR/SM, CFP et CMPJ, logements d'astreinte, l'acquisition des tables bancs et paiement des arriérés relatifs aux tâches précédentes.
[18] Les totaux ne prennent pas en compte les chapitres communs.

2.6. Promotion de l'éducation civique pour une formation intégrale des élèves et des apprenants

Le Gouvernement, en plus de s'engager à transformer son système éducatif, accorde également une grande importance à l'enseignement des valeurs civiques et patriotiques afin de bâtir un Cameroun en paix et prospère. Dans cette optique, il prévoit de promouvoir l'éducation civique, l'intégration nationale, la participation des jeunes et le volontariat, ainsi que des valeurs liées au vivre ensemble, à la citoyenneté et au patriotisme économique, social, environnemental et politique pour tous les élèves et apprenants d'ici 2030. L'objectif est de former des citoyens profondément ancrés dans leur culture, respectueux de l'intérêt général, du bien commun, de l'éthique et des valeurs démocratiques, soucieux du vivre ensemble et ouverts sur le monde.

Dans l'optique de répondre à cet objectif, le Gouvernement a mis en œuvre trois actions majeures notamment :

- la réforme des programmes d'éducation civique, à travers **l'élaboration du « Référentiel National d'Éducation Civique »**. Cet outil est transversal à tous les niveaux d'éducation et groupes sociaux, à savoir : maternel, primaire, secondaire, supérieur, extrascolaire, professionnel et populaire. Aussi, à travers cet outil, les programmes séquentiels, des leçons-type et de études de cas sont implémentés dans toutes les structures éducatives avec les approches requises pour chaque niveau d'enseignement permettant ainsi à tous les élèves et apprenants d'être outillés dans des domaines de compétence tels que le patriotisme, la lutte contre l'extrémisme violent, l'intégrité dans les comportements, le vivre ensemble, le développement durable, la modernité et l'ouverture à l'international.
- la mise en place des clubs d'éducation civique et d'intégration nationale dans les établissements scolaires et universitaires sur l'ensemble du territoire national. Cette action résulte des résolutions et recommandations du **Colloque international sur l'éducation civique et l'intégration nationale**.
- l'élaboration du **Programme National d'Education Civique par le Réarmement Moral, Civique et Entrepreneurial (PRONEC - REAMORCE)** en 2021, avec l'appui technique de l'UNESCO. Ce programme a pour cible toutes les couches sociales et ambitionne de permettre à chaque citoyen, d'apprendre et/ou de réapprendre les civilités, le civisme, les valeurs fondamentales d'intégrité et de vivre ensemble.

Ces actions ont permis d'engranger des résultats très appréciables. En 2024, les données relèvent qu'en dehors des structures éducatives, 779 467 jeunes ont été sensibilisés aux valeurs civiques et 1 563 137 personnes ont été formées aux valeurs républicaines (vivre ensemble et participation au développement).

S'agissant du volet entrepreneurial, les apprenants des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes ont été soumis à des sessions de REAMORCE. Un taux d'insertion socio-économique des jeunes formés dans ces centres de 31,6% a été enregistré en 2024. Aussi, avec l'appui de ECW, les formateurs des CMPJ ont vu leurs capacités renforcées sur les valeurs civiques et morales à travers les sensibilisations et les sessions de formations.

VERSION 1.0

CONCLUSION

En conclusion, ce rapport met en lumière les avancées significatives réalisées par le Gouvernement dans le cadre de la transformation de l'éducation, tout en soulignant les défis persistants qui nécessitent une attention accrue. La pandémie de COVID-19 a exacerbé des problèmes déjà existants, tels que l'équité, l'inclusion et la qualité de l'éducation, rendant d'autant plus crucial l'engagement du Cameroun à atteindre les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD4.

Les efforts déployés pour promouvoir une éducation inclusive et de qualité, ainsi que pour professionnaliser le métier d'enseignant, sont des étapes essentielles vers un système éducatif plus performant. Cependant, il est impératif de continuer à concentrer les ressources sur des priorités telles que l'amélioration de l'achèvement scolaire, la transition entre les niveaux d'enseignement, et le renforcement des infrastructures éducatives.

Le succès de ces initiatives dépendra également de la mobilisation des partenaires techniques et financiers, ainsi que de l'implication active des collectivités territoriales décentralisées. En renforçant la collecte et l'analyse des données, le Cameroun pourra mieux orienter ses décisions et ajuster ses stratégies pour répondre aux besoins éducatifs de sa population.

Ainsi, en restant déterminés et unis, nous pouvons relever les défis qui se présentent à nous et garantir à chaque enfant camerounais une éducation équitable, inclusive et de qualité d'ici 2030. C'est un engagement collectif qui nécessite la participation de tous les acteurs de la société pour construire un avenir meilleur pour les générations à venir.

VERSION 1.0

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Annuaire Statistique du Secteur de l'Education et de la Formation du Cameroun, 2022-2023, Novembre 2024

2. Annuaire Statistique du Secteur de l'Education et de la Formation du Cameroun, 2023-2024, Mars 2025

3. Rapport d'analyse des données du recensement scolaire 2023-2024 du Ministère de l'Education de Base, Février 2025

4. Annuaire Statistique 2023-2024 du Ministère des Enseignements Secondaires, Décembre 2024

5. Annuaire Statistique du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique 2024, Avril 2025

6. Étude sur le besoin en personnel enseignant de, l'enseignement secondaire général, MINESEC, 2022

7. Aperçu des besoins humanitaires, 2023

8. Aperçu des besoins humanitaires, 2024

9. Stratégie du Secteur de l'éducation et de la formation (2023-2030), Mai 2024

10. Plan National de Développement du SIGE et de la Carte scolaire 2020-2030, Juin 2020

11. ZEEDYK, M., GALLACHER, J, HENDERSON, M., HOPE, G.; HUSBAND, B. and LINDSAY, K. (2003). Negotiating the Transition from Primary to Secondary School: Perceptions of Pupils, Parents and Teachers. School Psychology International - SCHOOL PSYCHOL INT. 24. 67-79. 10.1177/0143034303024001010

VERSION 1.0

ANNEXES

Annexe 1 : Synthèse des documents de politiques du secteur éducation et formation

Stratégie/politique/décret/lois	Objectif	Date de publication	Public cible	Périodicité	Partenaires	Structure productrice
Stratégie du Secteur de l'éducation et de la formation (2023-2030)	Promouvoir un système éducatif à l'issue duquel tout jeune diplômé est sociologiquement intégré, bilingue, compétent dans un domaine capital pour le développement du pays et conscient de ce qu'il doit faire pour y contribuer ».	14 mai 2024	▪ Elèves primaires ▪ Elèves secondaires ▪ Etudiants supérieur ▪ Apprenants ▪ Adhérents ▪ Chercheurs ▪ Enseignants	Décennal	▪ Banque Mondiale ▪ UNESCO ▪ UNICEF	MINEPAT/DPPS
Plan National de Développement du SIGE et de la Carte scolaire 2020-2030	Produire régulièrement les annuaires statistiques et mettre en œuvre la plateforme SIGE sectoriel et la carte scolaire géoréférencée	14 juillet 2020	▪ MINEDUB ▪ MINESEC ▪ MINESUP ▪ MINEFOP ▪ MINJEC ▪ MINRESI	Décennal	UNESCO	MINEPAT INS BUCREP
Rapport d'examen national volontaire sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD)	Faire le point sur les avancées réalisées en matière de mise en œuvre des ODD au Cameroun	22 juin 2022 (Validation stratégique)	Administrations responsables de la mise en œuvre des ODD	Biennal	PNUD	MINEPAT/DGCOOP
Politique nationale de l'éducation inclusive	Mettre en place un dispositif permettant d'offrir à au moins 25% des personnes à besoin spécifiques une préscolarisation, scolarisation et/ou formation professionnelle équitable, inclusive et de qualité dans un environnement sain, sûr et protecteur d'ici à 2028.	En attente d'adoption par le Gouvernement	▪ Elèves et apprenants à besoins éducatifs spécifiques	5 ans	**UNICEF UNESCO PAM PLAN International**	**MINEDUB/DEMP**
La loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 relative à l'orientation de la décentralisation	**Renforcer la décentralisation administrative et transférer des compétences et les ressources aux CTD**	**22 juillet 2004**	▪ **CTD**	**Indéterminée**	▪	**MINDDEVEL**

Stratégie/politique/décret/lois	Objectif	Date de publication	Public cible	Périodicité	Partenaires	Structure productrice
Loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux CTD	**Etablir le cadre juridique pour le fonctionnement et l'organisation des collectivités territoriales décentralisées**	**22 juillet 2004**	▪ **CTD**	**Indéterminée**	▪	**MINDDEVEL**
Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Générale des Collectivités Territoriales Décentralisées	**Regrouper et clarifier les dispositions législatives antérieures relatives aux collectivités territoriales, offrant ainsi un cadre juridique cohérent.**	**24 décembre 2019**	▪ **CTD**	**Indéterminée**	▪	**MINDDEVEL**
Décret N°:2017/013 du 23 janvier 2017 portant Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM)	**Encourager l'usage des langues officielles du Cameroun, le français et l'anglais, dans tous les domaines de la vie publique et sociale.**	**23 janvier 2017**	▪ **Fonctionnaires et agents de l'Etat** ▪ **Population générale**	**Indéterminée**	▪	**CNPBM**
Sous-Secteur Education de base						
Loi N° 2021/024 du 16 décembre 2021 portant organisation et promotion du livre au Cameroun ramené cette durée à 3 ans renouvelable	Promouvoir la production, la diffusion, et la lecture de livres, ainsi que de protéger les droits des auteurs et des éditeurs	16 décembre 2021	Elèves du primaire	**Indéterminée**		MINEDUB/DEMP
Arrêté N° 70/A/MINEDUB/SG/DEMP du 27 septembre 2023 portant transformation de certaines Ecoles Maternelles Publiques et d'Application en Ecoles Maternelles Publiques Inclusives	Favoriser l'inclusion des enfants, y compris ceux ayant des besoins spécifiques, dans le système éducatif dès la maternelle	27 septembre 2023	Enfants à besoins spécifiques	**Indéterminée**		MINEDUB/DEMP
Plan opérationnel de la politique du manuel scolaire						
Politique nationale de l'alphabétisation, de l'éducation non-formelle et de la promotion des langues nationales ;	Promouvoir l'alphabétisation des jeunes et des adultes de 15 ans et plus Développer l'éducation de base non formelle pour les enfants de 8 à 14 ans non scolarisés ou déscolarisés précoces	04 septembre 2024	Jeunes et adultes en situation d'analphabétisme Communautés rurales et urbaines avec un	10 ans	UNICEF UNESCO	MINEDUB/DEMP

Stratégie/politique/décret/lois	Objectif	Date de publication	Public cible	Périodicité	Partenaires	Structure productrice
	Offrir des possibilités d'éducation alternative (ex éducation en situation d'urgence)		accès limité à l'éducation formelle. Enseignants et éducateurs im Organisations communautaires et locales promouvant l'alphabétisation impliqués			
Politique nationale du développement de la Petite enfance	*LA VISION : les petits enfants (0-8ans) sans discrimination, vivant au Cameroun, placés dans des conditions favorables au développement de leur plein potentiel, jouissent de leur droit, s'épanouissent, s'intègrent harmonieusement dans la société et participent à l'émergence du pays*	Décembre 2017	Enfants de 0 à 8ans	Décennal		
Politique des TIC et Cadre Stratégique pour l'Education de Base au Cameroun	S'assurer que les TIC sont efficacement intégrées dans le sous-secteur de l'éducation de base afin d'atteindre les objectifs définis dans la SSEF	*2022*	*Élèves du MINEDUB,*	10 ans	UNESCO	*MINEDUB/Inspection pédagogique chargé des technologies éducatives*
Sous-secteur Enseignements secondaires						
Décret N°2023/434 du 4 octobre 2023 portant organisation et fonctionnement des Ecoles Normales d'instituteurs ;	Améliorer la qualité d'apprentissage du citoyen camerounais ; Assurer une formation initiale et continue de qualité pour les futurs enseignants du primaire, afin d'améliorer le système éducatif.	04 octobre 2023	▪ Elèves maitres	**Indéterminée**		PRC MINESEC/ Inspection de pédagogie chargé de l'Enseignement Normal (IPEN) Direction de l'Enseignement Normal (den°
Circulaire N°02/22/C/MINESEC/CAB du 22 avril 2022 portant modalités de	Maintenir les jeunes filles à l'école	22 avril 2022	▪ Jeunes filles	**Indéterminée**		MINESEC/Direction de l'Orientation, de

Stratégie/politique/décret/lois	Objectif	Date de publication	Public cible	Périodicité	Partenaires	Structure productrice
gestion des cas de gestion des grossesses des élèves dans les établissements scolaires publics et privés d'enseignement secondaire.						Vie et de l'Assistance Scolaire (DOVAS)
Décret 2023/223 du 27 avril 2023 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'État aux Régions en matière d'enseignement secondaire	Préciser les compétences spécifiques à transférer aux régions	27 avril 2023	CTD	**Indéterminée**		MINESEC/SG
Etude sur les besoins en personnel enseignant de l'enseignement secondaire général	Dresser l'état des lieux des besoins en personnel enseignant dans l'enseignement secondaire général.	2022	Enseignants			MINESEC/DPPC
Sous-secteur Enseignement supérieur						
Loi N°2023/007 du 25 juillet 2023 portant orientation de l'Enseignement Supérieur au Cameroun ;	Fixer le cadre juridique et déterminer les orientations fondamentales de l'enseignement supérieur au Cameroun	25/07/2023	▪ Responsables et cadres des services centraux ; ▪ Responsables et cadres des institutions universitaires ; ▪ Enseignants ; ▪ Etudiants ; ▪ Chercheurs ; ▪ Grand public			MINESUP
Circulaire N°23-00001 du 13 janvier 2023 portant statut national Etudiant-Entrepreneur des Institutions Universitaires Publiques et Privées	Définir le cadre général de mise en œuvre du statut national de Etudiant-Entrepreneur des Universités d'Etat, les Etablissements Publics d'Enseignement Supérieur à Statut Particulier et Instituts Privés d'Enseignement Supérieur	13/01/2023	▪ Responsables et cadres des services centraux ; ▪ Responsables et cadres des institutions universitaires ; ▪ Enseignants ; ▪ Etudiants ; ▪ Chercheurs	Indéterminé		MINESUP
Sous-secteur Formation professionnelle						

VERSION 1.0

Stratégie/politique/décret/lois	Objectif	Date de publication	Public cible	Périodicité	Partenaires	Structure productrice
Loi N° 2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun	Fixer le cadre juridique général ainsi que les orientations fondamentales de la formation professionnelle au Cameroun	11 juillet 2018		Indéterminé	MINEFOP	MINEFOP/DFOP
Décret 2020/2662/PM du 23 juin 2020 fixant les modalités d'application de certaines dispositions de la loi n°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun	Fixer les modalités d'application de certaines dispositions de la loi n°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun	23 juin 2020		Indéterminé	MINEFOP	MINEFOP/DFOP
Décret 2020/2592/PM du 19 juin 2020 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des centres de formation professionnelle et d'apprentissage	Fixer les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des centres de formation professionnelle et d'apprentissage	19 juin 2020	Promoteurs structures de formation professionnelle	Indéterminé		MINEFOP
Décret 2020/2591/PM du 19 juin 2020 fixant les modalités de création, d'organisation des Centres d'Information et d'Orientation professionnelle	Fixer les modalités de création, d'organisation des Centres d'Information et d'Orientation professionnelle	19 juin 2020	Population générale	Indéterminé		MINEFOP/DFOP
Décret 2020/2661/PM du 27 juin 2020 portant création des centres publics de formation professionnelle	Consacre donc la création de quinze (15) centres publics de formation professionnelle	27 juin 2020	Indéterminé	2020-2030		MINEFOP/DFOP
Décret du 04 mai 2023 du Chef de l'Etat portant création et fonctionnement du CNFFDP	Former les formateurs et promouvoir l'ingénierie dans le domaine de la formation professionnelle	04 mai 2023	Formateurs des structures de formation professionnelle	Indéterminé		MINEFOP
Politique Nationale de l'Emploi (2020-2030)	Promouvoir le plein emploi décent au Cameroun, à travers l'élargissement et la valorisation des opportunités de création d'emplois dans l'économie.	(Validation technique)				MINEFOP/DPE
Stratégie Nationale de Développement des Compétences Techniques et Professionnelles (2024-2030)	« D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences techniques et professionnelles, nécessaires à	Décembre 2023 (validation technique)	Ministères du domaine de la formation professionnelle Entreprises privées	2024-2030	PADESCE/BANQUE MONDIALE	MINEFOP

Stratégie/politique/décret/lois	Objectif	Date de publication	Public cible	Périodicité	Partenaires	Structure productrice
	la transformation structurelle du pays ».		Secteur informel Jeunes en quête de renforcement des compétences et de VAE			
Etude de cas sur la situation et tendance de l'enseignement technique et formation professionnelle au Cameroun						UNESCO
Etude sur l'analyse des besoins en compétences dans les secteurs clé du projet PADESCE	Servir à l'élaboration de nouveaux référentiels de formation selon l'approche par les compétences avec la participation du secteur privé		Structures de formation Formateurs Apprenants		PADESCE/BANQUE MONDIALE	MINEFOP
Etude sur le pilotage, le financement de la formation professionnelle et le renforcement des capacités institutionnelles et de gestion du système de formation professionnelle au Cameroun	Analyser la situation du système de formation professionnelle camerounais sous le triple aspect de son pilotage, de son financement et du renforcement de ses capacités institutionnelles nécessaires pour en faire une gestion conforme aux objectifs fixés par le pays.	04/02/2022	MINEFOP	ND	▪ C2D/AFOP ▪ AFD	MINEFOP
Sous-secteur Education civique extrascolaire						
Loi N° 2021/015 du 09 juillet 2021 portant organisation et promotion du volontariat au Cameroun	Renforcer la solidarité, l'engagement civique et à encourager les jeunes à participer à des initiatives de développement durable	09 juillet 2021			MINJEC	MINJEC
Décret N° 2015/1375/PM du 08 Juin 2015 fixant les modalités d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de construction et d'équipements des Centres Multifonctionnels et de Promotion des Jeunes	Renforcer le processus de décentralisation en permettant aux communes de gérer localement les initiatives liées à la jeunesse	08 juin 2015			MINJEC	MINJEC
Décret 2010/1099 du 07 mai 2010 portant organisation et fonctionnement des Centres	Promouvoir l'autonomisation des jeunes à travers des formations professionnelles, des activités	07 mai 2010			MINJEC	MINJEC

Stratégie/politique/décret/lois	Objectif	Date de publication	Public cible	Périodicité	Partenaires	Structure productrice
Multifonctionnels de Promotion des Jeunes	culturelles, et des initiatives entrepreneuriales					
Programme National d'Education Civique par le Réarmement Moral, Civique et Entrepreneurial (PRONEC-REAMORCE)	Promouvoir les valeurs positives d'unité, de solidarité, et d'intégration nationale au sein de la société camerounaise	Août 2021	Population camerounaise		UNESCO	MINJEC
Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ)	Apporter des réponses adéquates aux besoins et aspirations de la jeunesse camerounaise confrontée à la perte de repères, à la rareté de l'emploi et permettre leur participation à la construction du Cameroun	2015 (en cours de révision)	Jeunes camerounais de 15 à 35 ans	10 ans	UNFPA	MINJEC
Sous-secteur Recherche Scientifique						
Décret N°2023/337 du 08 août 2023 portant statut spécial du personnel chercheur	Rendre le métier de chercheur attrayant et/ou obtenir des chercheurs un engagement sur le long terme	08 août 2023	Les chercheurs institutionnels, chercheurs associés et chercheurs indépendants	Indéterminée	NA	MINRESI/DPSP

VERS

Annexe 2 : Synthèse des documents de politique du secteur éducation et formation en cours d'élaboration

Stratégie/politique/décret/lois	Objectif	Date de publication	Public cible	Périodicité	Partenaires	Structure productrice
Politique nationale de l'alimentation scolaire	*Contribuer à une éducation inclusive de qualité sur la base d'une prise en charge durable de l'alimentation scolaire pour que la faim et la mal nutrition ne constituent plus un frein à l'accès et au maintien des enfants à l'école*	*En cours*	*Élèves du préscolaire et primaire*	*5ans*	*UNICEF UNESCO PAM*	*MINEDUB/DSAPPS*
Politique nationale de l'alimentation scolaire	*Contribuer à une éducation inclusive de qualité sur la base d'une prise en charge durable de l'alimentation scolaire pour que la faim et la mal nutrition ne constituent plus un frein à l'accès et au maintien des enfants à l'école*	*En cours*	*Élèves du préscolaire et primaire*	*5ans*	*UNICEF UNESCO PAM*	
Loi portant sur le Statut Université-Entreprise	Fixer le cadre juridique de l'Université-Entreprise	*En cours de rédaction*				MINESUP
Loi d'orientation de la recherche scientifique	Organiser sur le plan légal, l'orientation des politiques de développement de la recherche scientifique et technique dans son ancrage décisif sur l'ambition du Cameroun à accéder à l'émergence impulsée par la Science, la Technologie et l'Innovation.	*En cours de validation*	Les acteurs du SNRI			*MINRESI*
Plan Directeur National de la Recherche et de l'Innovation (PDNRI)	Orienter la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Recherche et d'Innovation en vue d'optimiser la Recherche et l'Innovation à la transformation structurelle de l'économie	*En cours de validation*	Les acteurs du SNRI	Décennale		MINRESI/DPSP
Stratégie Nationale de la Recherche et de l'Innovation (SNRI)	Formuler les grandes orientations en matière de Recherche-Développement et l'Innovation en vue d'optimiser leur contribution au développement du Cameroun	En cours de validation	Les acteurs du SNRI	Décennale		MINRESI/DPSP

Version 1.0

Annexe 3 : Quelques indicateurs du secteur de l'Education et de la Formation

Libellé	Indicateurs	Sources
Taux de transition du primaire au secondaire	61%	Rapport d'analyse 2023-2024, MINESEC
Estimation de la population des moins de 15 ans	0,43	BUCREP
Estimation de la population des moins de 19 ans	0,5	BUCREP
Estimation des jeunes en âge scolaire	0,53	BUCREP
Taux de pauvreté selon la SND30	0,308	MINEPAT
ICH au niveau national en 2012	0,41	Banque Mondiale
ICH au niveau national en 2017	0,395	Banque Mondiale
Moyenne africaine de l'ICH	0,42	Banque Mondiale
ICH au niveau national en 2022	0,398	Banque Mondiale
ICH selon la SND30	0,55	MINEPAT
% des filles en âge de fréquenter dans la population non scolarisée en 2023 au cycle primaire	0,56	Rapport d'analyse 2022-2023, MINEDUB
Taux d'achèvement des filles (1er cycle du secondaire)	0,4936	MINESEC
Taux d'achèvement des garçons (1er cycle du secondaire)	0,4566	Rapport d'analyse 2023-2024, MINESEC
Nombre de personnes au Cameroun ayant besoin d'une assistance humanitaire	3,4 millions	HNO, 2024
Nombre d'enfants ne disposant pas d'acte de naissance	0,3	Rapport d'analyse 2022-2023, MINEDUB
Nombre d'écoles primaires publiques et d'application transformées en écoles primaires inclusives	360	Rapport d'analyse 2023-2024, MINEDUB
Nombre d'écoles maternelles publiques et d'application transformées en écoles maternelles inclusives	360	MINEDUB
% Etablissements disposant d'une rampe d'accès au primaire	0,09	Annuaire 2024, MINEDUB
% Etablissements disposant d'une rampe d'accès dans les établissements au secondaire	0,42	Annuaire 2024, MINESEC
% Etablissements disposant d'une rampe d'accès dans les établissements à l'Éducation Civique et extrascolaire	0,19	Annuaire 2024 MINJEC
% Enseignants ayant déclaré avoir reçu une formation pour accueillir les enfants à besoin spéciaux	0,01	Recensement scolaire 2023-2024 du Ministère de l'Education de Base
Nombre de nouveaux établissements techniques professionnels agricoles	3	Recensement scolaire 2023-2024, MINESEC
Nombre de nouveaux établissements technologiques professionnels	11	Annuaire 2023 MINESUP
Nombre de nouveaux Centres de Formation aux Métiers	3	MINEFOP
Nombre de SAR/SM transformés en Centres de Formation aux Métiers	3	MINEFOP
% de la population confrontée à une insécurité alimentaire en 2023	0,09	OCHA, 2023
Nombre d'enfants du préscolaire et du primaire ayant bénéficier d'un programme fournissant aux élèves un goûter à l'école en 2020	2,5 millions	Guatemala
Nombre d'enfants du préscolaire et du primaire ayant bénéficier d'un programme fournissant aux élèves un goûter à l'école en 2023	3,1 millions	Guatemala
Nombre de référentiels de formation professionnelle dans les métiers des secteurs de l'Agro-industrie, du BTP, de l'Energie et du Numérique en 2023	15	MINEFOP
% Ecoles normales d'instituteurs disposant des centres des ressources multimédias en 2024	14,29%	Recensement scolaires 2023 du MINESEC
% Ecoles normales d'instituteurs disposant des centres des salles informatiques en 2024	45,70%	Recensement scolaires 2023 du MINESEC
Nombre de centres de développement du numérique universitaire mis en place dans certaines universités d'Etat	9	MINESUP
Nombre de Centre national de supervision du réseau inter universitaire servant d'espace de dispensation et d'enregistrement des cours à distance	1	MINESUP

Libellé	Indicateurs	Sources
Proportion des établissements disposant d'une série bilingue au secondaire en 2021	0,0417	MINESEC
Proportion des établissements disposant d'une série bilingue au secondaire en 2024	0,0429	MINESEC
Part du budget alloué au sous-secteur éducation de base d'ici 2030 de la SSEF	0,42	SSEF-2025-2030
Nombre de jeunes sensibilisés aux valeurs civiques	779 467	MINJEC
Nombre de personnes formées aux valeurs républicaines (vivre ensemble et participation au développement)	1 563 137	MINJEC
Taux d'insertion socio-économique des jeunes formés dans ces centres	0,316	MINJEC

VERSION 1.0

Annexe 4 : Définitions de concepts clés

Concepts	Définitions
Commodités	Ensemble des infrastructures et équipements éducatifs qui offrent un environnement propice aux apprentissages au sein d'un établissement.
Domaine d'étude	Regroupement de l'ensemble des filières/spécialités offertes par les différents établissements du secteur.
Éducation	Ensemble de programmes éducatifs définis comme étant une succession ou un ensemble cohérent d'activités éducatives ou de communication conçues et organisées en vue de réaliser des objectifs d'apprentissage préétablis ou un ensemble spécifique de tâches éducatives pendant une période durable.
Filière/Spécialité	Domaine/branche d'activités dans lesquels une personne est formée pour acquérir une compétence particulière.
Formation Professionnelle	Formation consistant à faire acquérir des savoirs, compétences et habiletés dont le but est d'assurer une main-d'œuvre compétente, en tenant compte des besoins qualitatifs et quantitatifs des employeurs et des salariés.
Manuel	Document destiné à être utilisé en classe comme support de cours avec l'aide directe ou indirecte d'un enseignant. Il tient compte du caractère progressif de l'apprentissage (âge des élèves, capacités cognitives).
Milieu d'implantation	Caractéristique de la localité où se situe un établissement. On distingue 2 milieux d'implantation : le milieu rural et le milieu urbain.
Niveau d'étude	Il correspond, pour une année académique donnée, à un niveau scolaire dans un établissement d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire ou du supérieur, ou à un programme d'études dans un établissement d'enseignement de formation professionnelle.
Niveaux d'Enseignement/ Système d'enseignement	Différents niveaux existant dans le Secteur Éducatif. Ils sont au nombre de **7** : le préscolaire, le primaire ; l'alphabétisation ; l'éducation de base non formelle ; le secondaire ; le supérieur ; la formation professionnelle et l'éducation civique et extrascolaire. **NB** : - les données relatives à l'**Alphabétisation** dans le Secteur ne concernent que celles produites par le Ministère de l'Éducation de Base ; - le Secondaire dans le SIGE comprend le **Secondaire Général**, **Secondaire Technique et Professionnel et l'Enseignement Normal.**
Ordre d'enseignement	Il fait référence aux Établissements publics, privés et communautaires de tous les niveaux d'éducation.
Recherche Scientifique	Ensemble des actions entreprises en vue de produire et de développer les connaissances scientifiques. Elle englobe notamment les activités de conception, de planification, de programmation et d'exécution des recherches scientifiques et techniques, visant la création de connaissances fondamentales ou appliquées, ainsi que le développement expérimental.
Seconde langue	Langue enseignée dans les sous-secteurs « Éducation de Base » et « Enseignements Secondaires ». Il s'agit de l'**« Anglais » pour le « sous-système francophone » et** du **« Français » pour le « sous-système Anglophone ».**
Sous-système d'enseignement	Au Cameroun on en dénombre 2 dans le secteur : « sous-système francophone » et « sous-système anglophone ».
Statut d'établissement	État de l'établissement au moment de la collecte. Il en existe 6 types dans le secteur éducatif : provisoire, définitif, ouvert et fonctionnel, non fonctionnel, fermé ou clandestin (sans agrément).

Concepts	Définitions
Statut personnel (enseignant et administratif)	Selon les conditions générales d'emploi, le personnel peut être **Fonctionnaire, Contractuel, Vacataire ou Permanent (catégorie du personnel).** **Il existe certaines spécificités au sein des sous-secteurs selon qu'on soit dans le public ou le privé.** **Dans le Secondaire, nous avons les Fonctionnaires, Contractuels et Vacataires pour le privé et les Permanents, Vacataire-Fonctionnaire et Vacataire.**
Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation (SIGE)	Ensemble organisé de ressources (personnel, données, procédures, matériel, logiciel, technologie etc.) permettant d'acquérir, de stocker, de structurer et de communiquer des informations sous forme de textes, images, sons, ou de données codées dans des organisations. Plateforme de recueil et de diffusion des statistiques du secteur de l'éducation et la formation, (ISU). Système de collecte, d'intégration, de traitement et de diffusion des données pour aider la prise de décisions, l'analyse des politiques publiques ainsi que la formulation, la planification, le suivi et la gestion du système éducatif à tous les niveaux, (IIPE).
Type de formation	Possibilités que les administrations du secteur offrent aux apprenants qui souhaitent poursuivre une formation professionnelle. Il s'agit de : • la **Formation Initiale (FI**) : fait référence à l'éducation et à la formation reçues dès le début de la carrière professionnelle, notamment après l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification initiale. Durée de 2 ans au plus ; • la **Formation Continue (FC**) : forme d'apprentissage et de développement professionnel continu après la formation initiale. Elle permet aux individus d'acquérir de nouvelles compétences afin de se tenir à jour par rapport aux avancées de leur domaine et de progresser dans leur carrière. Durée : 6 mois maximum ; • la **Formation par Apprentissage (FPA**) : désigne l'acquisition de compétences professionnelles spécifiques en travaillant aux côtés de professionnels expérimentés dans un domaine particulier. L'apprenti reçoit une formation pratique tout en étant rémunéré ; • la **Formation par Alternance (FA)** : mode de formation qui combine des périodes d'études théoriques en classe et les périodes travail pratique en entreprise (les apprenants alternent entre le centre de formation et le lieu de travail) ; • la **Formation Ouverte et à Distance (FOAD**) : mode de formation qui permet d'acquérir des aptitudes professionnelles favorables à l'exercice d'un métier ou permettant l'accès à un emploi sans se déplacer sur le lieu de formation.
Type d'établissement	Orientation de l'offre de formation dans un sous-secteur. Pour le cas du Cameroun, sont concernés les 4 sous-secteurs enseignements secondaires, supérieur, formation professionnelle et éducation civique et extrascolaire.

TABLE DE MATIÈRE

AVANT-PROPOS **3**
ÉQUIPE DE RÉALISATION **5**
ACRONYMES **7**
LISTE DES TABLEAUX **10**
LISTES DE GRAPHIQUES **10**
SOMMAIRE **11**
RÉSUMÉ EXÉCUTIF **12**
INTRODUCTION **15**
I. SITUATION DU SECTEUR ET CADRE STRATÉGIQUE EN MATIÈRE D'EDUCATION ET DE FORMATION **16**
1.1. Une croissance démographique forte entraînant des besoins éducatifs croissants 16
1.2. Une aggravation de la pauvreté qui entrave la scolarisation 16
1.3. Une plus grande difficulté d'insertion pour les plus scolarisés 17
1.4. Une légère évolution de l'Indice du Capital Humain (ICH) corrélée à la qualité de l'éducation 17
1.5. Des chances de scolarisation en défaveur des filles 18
1.6. La persistance des crises sécuritaires qui a des effets sur la performance du système éducatif 18
1.7. Une économie qui demeure résiliente, malgré un environnement intérieur et extérieur difficile 18
1.8. Un cadre stratégique en matière d'éducation et de formation renforcé 19
II. ANALYSE DE BASE DES ENGAGEMENTS DU CAMEROUN SUR LA TRANSFORMATION DE L'EDUCATION **23**
2.1. Évolution des effectifs dans le secteur de l'Education et de la Formation 23
2.2. Engagements relatifs à l'accès à l'éducation à tous les niveaux éducatifs 24
2.3. Engagement relatif à l'alimentation scolaire 32
2.4. Engagements relatifs au personnel enseignant 34
2.5. Engagements relatifs au pilotage et au financement de l'éducation 39
2.6. Promotion de l'éducation civique pour une formation intégrale des élèves et des apprenants 42
CONCLUSION **43**
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES **44**
ANNEXES **45**
Annexe 1 : Synthèse des documents de politiques du secteur éducation et formation 45
Annexe 2 : Synthèse des documents de politique du secteur éducation et formation en cours d'élaboration 52
Annexe 3 : Quelques indicateurs du secteur de l'Education et de la Formation 53
Annexe 4 : Définitions de concepts clés 55
TABLE DE MATIÈRE **57**

VERSION 1.0